

actu **vérités**

Pourquoi trier vos déchets ?

En ce mois cantonal de la propreté et des déchets, découvrez un reportage sur la seconde vie de certains déchets que vous êtes de plus en plus nombreux à récupérer : bouteilles en plastique, compost et ferraille. L'occasion de remercier les habitant-e-s de Vernier pour leurs efforts et de les encourager à poursuivre cette démarche qui a du sens.



© iStock/DrAfter123



Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Alessandra Roversi
Mme Valérie Walther-Palli

Contact :
Tél.: 022 306 06 20
Fax: 022 306 06 21
communication@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél.: 022 306 06 06
Fax: 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Les écoles de Vernier
Délai rédactionnel: 27 mai 2011
Parution: 22 juin 2011

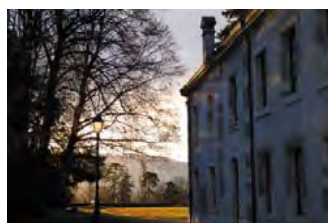
Archives:
www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à
16'900 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



P. 10-11

Bilan de législature

Le 31 mai se terminera la législature 2007 – 2011. L'occasion de se remémorer les principales actions entreprises en 4 ans par les représentants politiques et les services de l'administration et de prendre la mesure du travail accompli.



P. 18-19

Les plus beaux gâteaux d'anniversaire !

Tous les jours de la semaine, cuisiniers et cuisinières s'activent pour préparer des repas savoureux et équilibrés pour les petits dans nos crèches et jardins d'enfants. Découvrez le travail de l'une d'entre elles qui réalise notamment des chefs-d'œuvre en pâtisserie !



P. 20-22

La Ligne 51 n'appartient plus à Vernier

Les TPV ont été créés en 1979 pour relier les quartiers éloignés de notre grande ville. Ces transports publics ont contribué à développer Vernier. Leur gestion vient d'être reprise à 100% par les TPG. Retour sur le dernier trajet aux couleurs verniolanes.



© Olivier Delvigne

P. 28 et 30-31

En juin : deux week-ends de fête gratuits et tout public

Les 11 et 12, «Décalé en mai» (et qui a bien lieu en juin !) vous invite à des spectacles de rue originaux et amusants. Les 18 et 19, ne manquez pas «Sports pour Tous» à la piscine du Lignon, l'occasion de découvrir des sports et de célébrer «la Fête de la Musique».



P. 46-47

Les Avanchets en rythme

Une nouvelle association de jeunes a été créée aux Avanchets proposant d'ores et déjà de la boxe thai et sans doute à plus long terme la découverte d'autres sports. Pour ceux qui préfèrent les joutes verbales, l'atelier Rap et R'N'B à la Boîte à Rythme (anciennement « local Carqueron») vous accueille désormais dans un vrai studio !

Rien ne se perd, tout se transforme, ou presque !

Des déchets par milliers. Verre, pet, métaux, papier, aluminium, capsules, compost et meubles sortent tous les jours des foyers et des entreprises de la commune. Si beaucoup d'entre nous ont intégré le tri dans nos habitudes ménagères, peu savent où partent nos ordures.

On achète, on jette, on crée des déchets. Voici, dépeinte grossièrement, la spirale de la consommation, un processus sur lequel fonctionnent la plupart des sociétés industrialisées. Mais, si les citoyens suisses ont un comportement plutôt respectable en matière de tri des ordures ménagères, sommes-nous vraiment conscients de ce que nous produisons? Comme le souligne très bien Jean-François Bouvier, membre du comité de direction de l'entreprise de recyclage Serbeco, quelle est la juste définition du mot déchet? La majorité des objets que nous jetons ne sont pas usés ou cassés. On s'en débarrasse parce que l'on veut du neuf. Trier se révèle donc impératif.

Diminuer la taille du sac poubelle moyen

En 2000, Vernier comptait 29'241 habitants alors qu'en 2010, 33'335 personnes ont été recensées sur son territoire. Si la population de la commune a augmenté en dix ans, le sac poubelle annuel moyen par habitant a, quant à lui, diminué de 295 kilos à 232 kilos. En triant ses déchets, on réduit donc la quantité de ses ordures ménagères. Afin de faciliter la tâche aux Verniolan-e-s, la

municipalité a installé un système de porte-à-porte, en plus des 12 déchetteries communales. Chaque immeuble intègre par ailleurs des poubelles pour verre, papier, pet, déchets organiques et ordures ménagères. Les déchetteries continuent d'attirer les foules puisque l'on peut y jeter capsules Nespresso,



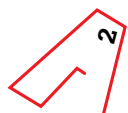
La Ville de Vernier offre 12 points de collecte pour la récupération.

le secteur de l'environnement est non seulement incontournable et que s'il est géré avec intelligence, il peut être profitable et offrir des perspectives très prometteuses pour les années à venir», conclut Jean-François Bouvier.

En 2010, ce sont 91 tonnes de papier de plus qu'en 2009 qui ont été ramassées sur la commune.

Une économie profitable

Ces progrès sont évidemment bénéfiques pour l'économie. Même si l'on ne se situe pas dans le domaine du luxe, le recyclage demeure une industrie qui rapporte. En 2010, pour chaque tonne de papier récupérée, la commune gagnait 75 francs. Elle a ainsi amassé 62'900 francs l'année dernière grâce au recyclage de ce produit. Les entreprises de tri et de valorisation des déchets, comme Serbeco SA ou Abbé SA (lire ci-après) doivent aussi être rentables pour fonctionner: «Les métaux ont de la valeur, souligne Christophe Lips, directeur de Abbé SA. Nous les achetons, les trions, les conditionnons, puis nous les revendons.» Mais il faut rappeler les origines de l'industrie du recyclage: «L'entreprise Serbeco prouve que



Trois sites de tri et de transformation des déchets

Où partent nos bouteilles de PET ? Serbeco

Développement durable

Pet, verre, alu/canettes, bois, meubles, encombrants, cartons et papier font partie de notre vie de tous les jours et finissent, pour la plupart, chez Serbeco SA. L'entreprise, qui est active dans le domaine du recyclage depuis 1977, prend cependant son envol en 1991, lorsque Bernard Girod rachète cette structure: «A cette époque, on se trouvait aux balbutiements du développement durable, explique Jean-François Bouvier, membre du comité de direction. Suite à la volonté de la Confédération, les cantons puis les communes ont dû installer des points de collecte pour la récupération de nos débris ménagers. Parallèlement, le canton de Genève a établi des plans de gestion des déchets, 2009-2012 actuellement, fixant ainsi des objectifs à atteindre sur le tri et la valorisation par type de déchets.»



Frank Maunier, contremaître, veille au conditionnement des bouteilles en PET chez Serbeco.

Entreprise locale

Sur le site de Serbeco à Satigny travaillent 60 personnes - chauffeurs, machinistes, manutentionnaires - dont sept employés en réinsertion professionnelle qui trient et conditionnent plus de 80'000 tonnes de déchets par année. En ce qui concerne Vernier, les camions de Transvoirie ramassent et livrent les déchets chez Serbeco. Ensuite, le tout - canettes, verre, PET, boîtes de conserve, papier et encombrants - est trié si besoin avant d'être broyé (le bois) et emballé pour finalement être envoyé dans les filières de valorisation. Le verre part à Saint-Prex (Vaud) chez Vetropack, les canettes en aluminium et les ferrailles dans des fonderies en Suisse. Le bois usagé est livré aux Cheneviers à Aire-la-Ville pour y être incinéré et revalorisé dans le réseau de chauffage à distance Cadiom. Les bouteilles en PET sont également triées en terres helvètes à Roche (Vaud). Ainsi, la société, qui se veut résolument genevoise, privilégie les repreneurs régionaux: «Nous sommes avant tout une entreprise locale, qui emploie des travailleurs de la



Jean-François Bouvier, membre du comité de direction de Serbeco, devant des bouteilles en PET conditionnées en balles.

région, souligne Jean-François Bouvier. Serbeco est le leader du recyclage dans cette région et nous appliquons à la lettre les trois piliers du développement durable: social, environnemental et économique.»

Et le compost ? Pôle Vert de SIG

Deux procédés de transformation

«Tout est compostable, mais tout n'est pas méthanisable», relève Serge Balestra, responsable «Déchets verts» du site de Châtillon (la méthanisation est un processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène).

Situé à Bernex, ce centre de valorisation des déchets organiques des Services Industriels Genevois (SIG) traite 23'000 tonnes de déchets verts par année. Si environ 75% de cette matière est compostée, les 25% restants sont méthanisés, donc transformés en énergie électrique: «Il faut distinguer les débris ménagers (épluchures, etc.) et le gazon, qui sont des résidus humides, des feuilles mortes ou du

bois, qui sont secs, précise Serge Balestra. Ces derniers sont transformés en compost, alors que le reste peut être revalorisé en énergie.»

Méthanisation

«Dans le processus de méthanisation, le mécanique est au service de la biologie», martèle Serge Balestra. En effet, changer des restes alimentaires en énergie renouvelable n'est pas une mince affaire. Pour que la méthanisation ait lieu, une série de paramètres biologiques et chimiques entrent en compte, comme lors de la digestion, sauf qu'ici, il n'y a pas de cerveau pour réguler l'action. De plus, le réacteur transforme uniquement la partie humide des déchets; les résidus solides (digesta), quant à eux, se voient compostés. Il faut donc continuellement contrôler l'activité du réacteur afin d'obtenir des rendements en biogaz importants. Une fois produite, l'électricité est en partie utilisée dans les installations du site de Châtillon, le reste étant réinjecté en énergie «Vital Vert» dans le réseau de SIG. En 2010, 652'000 kilowatts de gaz vert ont ainsi été produits.

Compostage industriel

Avec 6'000 tonnes de compost fin produit par année à Châtillon, la terre genevoise a de quoi se nourrir. Pour obtenir ce précieux engrais, les déchets dits de jardin sont stockés dans une immense halle où de l'eau et de l'air se trouvent régulièrement injectés (cela aide à la décomposition). Pendant six semaines, une roue retourne cette masse couleur terre. Après ce délai, le compost est trié en plusieurs produits selon des granulométries distinctes. Excellent engrais, le compost fin s'utilise par exemple dans les mélanges de terre «Compost» que l'on trouve en grande surface. Par ailleurs, tout habitant du canton peut venir se servir en compost à Châtillon. De plus, le «panier» est gratuit jusqu'à 30 kilos.



Déchets alimentaires avant méthanisation dans le réacteur du site de Châtillon.



Roue qui brasse la matière en phase de compostage dans la grande halle du site.



Compost fin en libre service pour les particuliers, Châtillon.

Que fait-on de la ferraille ? Abbé SA

Le métal, ancêtre du recyclage

Sans doute une des matières les plus rentables en termes de récupération, les métaux sont recyclables à l'infini. Ils se voient d'ailleurs revalorisés depuis les débuts de l'ère industrielle, ce qui a contribué à préserver nos ressources naturelles. Chez Abbé SA à Saigny, filiale du groupe Bares SA, métaux ferreux et non-ferreux - ferraille de construction, ferraille ménagère, aluminium, acier inoxydable, cuivre, plomb, platine, palladium, radium, zinc, laiton et bronze - sont traités chaque jour: «La ferraille est compressée et découpée par notre cisaille hydraulique dont la force de coupe équivaut à une pression de 800 tonnes, relève Christophe Lips, directeur de Abbé SA. Les objets plus complexes nécessitent un traitement mécanique permettant la séparation des diverses matières.» Des fils électriques, par exemple, on récupère le plastique (isolant) et le cuivre (conducteur). Les circuits électroniques qui se trouvent dans les téléphones, télévisions et autres ordinateurs, regorgent égale-



Christophe Lips, directeur de Abbé SA.

ment de métaux recyclables qu'il faut extraire.

Nespresso

Autre produit travaillé depuis presque 20 ans chez Abbé SA, les capsules Nespresso. Bares SA, en partenariat avec Nespresso, a conçu une machine spécifique au recyclage de ce produit.

Ainsi, plusieurs tonnes de monodoses de café sont revalorisées chaque mois: «Les capsules sont broyées et séchées, puis un tamis sépare le marc de l'emballage alu, explique Christophe Lips. L'alu est après envoyé en fonderie et le café composté. Notre ferraille est commercialisée en Suisse, les métaux sont, pour la plupart, vendus en Europe.»

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Monsieur Dhibi, ouvrier spécialisé, trie des capsules Nespresso chez Abbé SA.



Conseil municipal > Répartition des sièges au 1^{er} juin

PS

> 33.21% 14 sièges

	CHIARADONNA Denis		JAQUET Jean-Claude
	CHEVALLEY Anne		BUSSIEN Monique
	CARNINO Martin		RICHARD Jacques-Eric
	REVUELTA Andrés		HERRERA Eduardo
	GAULIN Maria		BOTI KIESE Delfino
	STEGER Barbara		MORET Roland
	ANOR Catherine		SOPI Valdete

MCG

> 28.42% 12 sièges

	CERUTTI Thierry		SOTOMAYOR André
	CORNUT Stéphane		FELLEGI Gabriel
	BROUTY Olivier		FRIEDER Maria Pilar
	DUBOIS Vanessa		NOBS Cyril
	ZAYANI Hedi		FRIEDER Marc
	ROCH Ana		RENAUD Michel

PLR > 9.02% 3 sièges Les Libéraux

	MATTENBERGER Monique		RUFFIEUX Sébastien
			BRON Gilles-Olivier

Les Verts

> 11.92% 5 sièges

	CHILLIER Xavier		BOHLER Eric
	AHMARI Leyla		SCHAUFELBERGER Esther
			THÉLIN Cécile

UDC

> 8.11% 3 sièges

	MEISSNER Christina		BERTSCHY Antoine
			VALENTE Stéphane

Conseil municipal > séance du mardi 12 avril 2011

Une ambiance de fin de législature

Les résultats des élections du dimanche 13 mars ont laissé des traces. Les élus dont les partis ont perdu des voix sont moins détendus que d'habitude. Les débats furent assez pesants.

L'ambiance est inhabituelle en cette fin de législature. La tension est palpable. Ceci explique-t-il cela? Le Conseil municipal de ce mardi 12 avril 2011 succède de peu au dimanche électoral qui a vu deux groupes politiques disparaître de l'hémicycle: le PDC et A gauche toute. L'un des principaux concernés par ces résultats, le président Yves Magnin, sait qu'il ne siègera plus en juin prochain.

Cette soirée est définitivement originale. En effet, les élus UDC s'absorbent quasiment lors de chaque sujet traité. Pas un objet ou presque ne semble trouver grâce à leurs yeux. Une attitude qui en étonne plus d'un. Un mouvement d'humeur suite au résultat électoral où la formation a également perdu des plumes? Probable. L'adoption par le Conseil municipal du nouveau règlement le concernant trouvera toutefois un écho auprès des agrariens. Sur ce coup-là, seul le MCG s'abstient. Ce règlement de 16 pages, qui était à l'étude depuis trois ans, aura usé trois présidents, comme l'a commenté un élu. Enfin adopté par la majorité des conseillers municipaux, le texte redéfinit les attributions et les compétences des élus, ainsi que son organisation générale. Le règlement

précédent, qui datait de 1984, était devenu obsolète. «Je suis assez fier d'être le président qui sera enfin parvenu à conclure tout ce travail, a commenté Yves Magnin. Mais je n'aurai pas le plaisir de pouvoir l'appliquer». Le règlement entrera en vigueur le 1^{er} juin prochain, en même temps que débutera la prochaine législature.

Autre sujet traité, les comptes de fonctionnement et des investissements 2010 de la commune. S'ils n'ont pas encore été approuvés formellement par le Conseil municipal, car envoyés en commission des finances, les comptes de fonctionnement représentent un total de CHF 87'612'094,66, soit un excédent de revenus de CHF 7'572'130,84. «Cet exercice présente pour la 13^e fois consécutive un résultat bénéficiaire, s'est réjoui Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge des finances. C'est même le meilleur résultat réalisé durant ces 20 dernières années».

Les conseillers municipaux ont encore donné un préavis favorable au Plan localisé de quartier (PLQ) situé entre le route de Peney et le chemin de Mouille-Galand. Les élus, sur proposition du Conseil administratif et de la

commission, ont toutefois posé trois conditions:

- que les problèmes de circulation sur le chemin Mouille-Galand soient résolus afin que celui-ci ne devienne pas une route de transit ;
- que des activités sans nuisances soient implantées, en accord avec la commune, dans le périmètre de ce PLQ ;
- que la commune négocie avec les propriétaires, soit une convention, soit l'achat de tout ou partie des parcelles couvrant le PLQ afin d'avoir un contrôle sur les futures implantations d'activités dans ce secteur.

Ce projet a surtout fait l'objet de débat lorsque le PDC a déposé un amendement demandant que la commune ne négocie qu'une convention sans envisager d'achat. Minorisés, les tenants de cette proposition ont préféré s'abstenir lors du vote final, ouvrant ainsi la voie à un préavis favorable sous condition adopté par 21 oui, 2 non et 8 abstentions.

Didier Tischler

Municipal en bref

- Pour le pavillon de l'enfance, les élus ont accepté le prêt de l'Ecole allemande et la conclusion d'un bail à loyer de longue durée.
- Le FC Avanchet-Sport devrait voir des containers installés pour améliorer sa situation.
- Un crédit de CHF 460'000.- a été voté par les conseillers municipaux pour l'acquisition d'un camion pour la voirie.
- La pétition « Moins de citernes et plus de sécurité à Vernier » a été envoyée en commission.
- Les pétitions «Pour que vive le préau de l'école de Poussy» et «Massacre au chemin Mouille-Galand » ont suivi le même chemin. Ces deux sujets seront étudiés en commission.
- La résolution socialiste visant à protéger les chômeurs frappés par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sera traitée en commission sociale.
- Un crédit complémentaire de CHF 7935,80 a été voté pour des aménagements d'arrêts de tram sur la ligne du TCMC. D.T.

Prochaine séance du Conseil municipal

Lundi 6 juin à 17h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

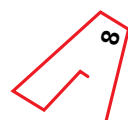
Restructuration et déménagement de certains services communaux

Le budget 2011 voté en novembre 2010 par le Conseil municipal a vu la création d'un nombre important de postes supplémentaires au sein de l'administration communale. De fait, les locaux disponibles sont devenus par trop exigus. Sur proposition du Conseil administratif, les élus devaient ainsi se prononcer sur des options de déménagements et de réaménagements de divers services. Ainsi, la police municipale s'installera à l'avenue Henri-Golay, à l'emplacement de l'ancien Kindergarten de l'Ecole allemande. Le service des finances, nouvellement séparé de celui du personnel, rejoindra le service de l'action sociale et des solidarités dans l'ancienne mairie, une salle de conférence commune leur sera aménagée. Le service des écoles sera enrichi d'un guichet unique pour toutes les locations de salles et de matériels ira dans les locaux du 38, rue du Village. Enfin les services techniques et le service de la jeunesse et de l'emploi emménageront au

chemin de l'Etang dans les locaux du CAS (Centre de l'action sociale et de santé) de Châtelaine. Ce dernier libérera le lieu l'été prochain et s'installera au cœur de Châtelaine, à côté de la bibliothèque. Le Conseil municipal a approuvé ces changements et les a acceptés par 26 oui et 5 abstentions de l'UDC. Coût de l'opération: 520'000 francs. D.T.



Le IAC (immeuble administratif de Châtelaine) qui accueillera bientôt le CAS de Châtelaine.



Bilan législature 2007-2011

Que ce soit dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du social, des finances, de la culture, des sports, de la sécurité, de l'informatique ou de l'information, Vernier a su se développer et prouver que son statut de Ville n'était pas dû qu'à une histoire de statistiques. En quatre ans (2007-2011), les trois magistrats – Thierry Apothéloz, l'actuel maire, Yvan Rochat, le vice-président du Conseil administratif et Thierry Cerutti, membre du Conseil administratif – ainsi que les différents dicastères dont ils s'occupent, ont largement contribué à l'évolution globale de la commune. Le nombre des services de l'administration municipale a d'ailleurs augmenté afin de répondre aux besoins d'une population sans cesse grandissante.

Environnement

Avec un Conseiller administratif Vert (Yvan Rochat, ndlr) en charge de l'aménagement du territoire, du développement durable, de la mobilité, ainsi que des bâtiments et énergie, les actions engagées dans le domaine de l'environnement se devaient d'être à la hauteur. En obtenant le statut de « Cité de l'énergie label Gold » en 2009, Vernier a ainsi démontré la valeur de sa politique énergétique. Durant la législature 2007-2011,

l'accent a notamment été mis sur le développement de la mobilité douce au sein de l'administration communale : des cartes TPG bonus ont été proposées aux employés et des vélos électriques leur sont mis à disposition gratuitement pour leur mobilité professionnelle. Par ailleurs, les places de parking appartenant à la commune sont devenues payantes. Concernant les transports publics, les dessertes en bus des quartiers de Vernier-Village et d'Aire ont été améliorées. Des emplacements pour vélos ont été placés dans des lieux stratégiques tels qu'aux arrêts du TCMC ou à la piscine du Lignon. Enfin, plusieurs études sur l'installation de zones bleues macarons ont été lancées, notamment aux Avanchets.

Aménagement du territoire

Un des grands projets qui aura marqué la fin des années 2000 à Vernier, c'est incontestablement le réaménagement de la route de Vernier. En effet, le chantier, qui s'est déroulé entre 2005 et 2008, a coûté plus de dix millions de francs. Les travaux ont été entrepris sur deux niveaux: aménagement routier et mise en séparatif des collecteurs d'eaux usées. Ces changements sont, par ailleurs, liés au développement économique de la zone. Comme vous l'avez sans doute remarqué, la commune

a vu arriver de nouvelles entreprises sur son territoire, un aboutissement de travaux de longue haleine. D'Ikea à L'Oréal, en passant par Transocean, l'extension des centres commerciaux de Balaxert, de Blandonnet et des Avanchets, ces enseignes ont généré des emplois pour les habitants de Vernier. Grande première, la marque suédoise de meubles en kit a même travaillé en collaboration avec la municipalité afin d'arriver à une moyenne de 50% d'employés verniolans (lire nos éditions d'octobre 2010).

Social

Chantier d'envergure, la construction du pavillon de l'enfance de Vernier et du parc public du Signal est plus que bienvenue à l'heure où la pénurie des places de crèches sévit sur l'ensemble du canton. Le bâtiment, qui sera inauguré en juillet prochain, abritera les locaux administratifs de la petite enfance de Vernier, l'espace de vie enfantine (EVE) de Vernier (63 places sont prévues) et le jardin d'enfants de l'Ecole allemande. Devant les locaux, un parc public remplacera l'ancien parking situé derrière l'arrêt TPG « Champ-Claude ». Autre nouveauté importante survenue dans le domaine de la petite enfance, la création de l'Association pour l'accueil de jour Meyrin-



De nombreuses nouveautés ont été proposées en 4 ans en termes de sport, culture et loisirs. La manifestation « Sports pour Tous » qui propose des démonstrations et la découverte des sports à pratiquer à Vernier a par exemple été annualisée.

Vernier-Mandement qui forme un bel exemple de collaboration intercommunale.

Dans le domaine du social, la mise en place de contrats de quartier fait également figure de réussite (lire nos éditions de mars 2011). Cette forme unique de démocratie participative, qui a commencé à Aire-Le Lignon, a ensuite conquis les zones des Avanchets, de Châtelaine-Balaxert, puis de Vernier-Village. Le succès est tel que la Ville de Lancy, par exemple, est actuellement en pourparlers avec Vernier pour développer le concept sur son territoire.

Finances

Sur l'ensemble de la législature, les finances ont affiché une bonne santé. En effet, durant quatre ans, la commune a cumulé les bonis, totalisant plus de 20 millions d'excédents de revenus (lire nos éditions de décembre 2010).

Culture

Côté activités culturelles, plusieurs nouveautés sont à noter. La bibliothèque municipale des Avanchets, située dans le centre commercial du quartier, a bénéficié de la rénovation des lieux. De plus, les Verniolans peuvent également profiter des nouveaux locaux de la bibliothèque de Châtelaine depuis le mois de janvier dernier. Certains rendez-vous, comme l'opéra, ont été remplacés par des événements plus familiaux, comme la « Croisière au pays des parfums » (collaboration

entre la municipalité et Givaudan) ou « Vernier décalé en mai » (spectacles de rue) (lire nos éditions d'avril 2011).

Sports

A Vernier, les sports sont traités à leur image, c'est-à-dire de manière active. Entre 2007 et 2011 ont été inaugurés aux Libellules un centre culturel et sportif dédié aux arts martiaux et à la danse, ainsi que des terrains de badminton au Tennis de Vernier. Des changements sont par ailleurs survenus dans la réglementation concernant les subventions aux sociétés sportives. La catégorie des juniors, dont l'âge limite a été étendu à 25 ans, reçoit désormais plus de deniers communaux. Il en va de même pour les clubs accueillant des aînés.

Sécurité

Outre le fait que le statut des policiers municipaux ait changé en 2010, leur nombre a augmenté durant cette législature, passant de 10 à 17 employés (lire nos éditions de février 2010). Une révision des effectifs qui répond bien évidemment aux besoins

d'une ville dont le nombre d'habitants augmente chaque année.

Informatique

Voté en deux crédits par le Conseil municipal, le réseau de fibre optique reliant les différents bâtiments communaux aura coûté près de CHF 850'000.-. Révolutionnaire, le système permet aux différents services communaux d'échanger des données informatiques en quantité importante.

Information

Vernier vient de changer d'identité visuelle avec son nouveau logo signé « Vernier, une Ville pas Commune ». En jouant sur la double identité de la municipalité - Vernier est non seulement la cinquième ville de Suisse romande en termes d'habitants, mais également la deuxième commune du canton de Genève - ce slogan marque le fait que la ville-commune jouit d'un mixage culturelle riche, et donc, d'une originalité qui lui est propre. Mis en place par l'agence Hémisphère, le « sceau » sera bientôt intégré au paysage urbain.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Implantation d'IKEA, réaménagement important de la route de Vernier qui passe devant l'entreprise suédoise, arrivée de l'Oréal et HSBC au Blandonnet International Business Center (bâtiments sur la droite), modernisation du centre commercial COOP Blandonnet : ce quartier de Vernier a profondément évolué ces dernières années.



Prochain rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le:

Samedi 4 juin de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9 1214 Vernier

Bus n° 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole



Nouveau logo pour Vernier !

Vous l'avez découvert sur la page de couverture de votre journal Actualités Vernier : les autorités verniolanes ont souhaité doter la municipalité d'un nouveau logo. Au-delà de la nouvelle appellation « ville » et de la refonte graphique, le logo souligne les caractéristiques atypiques (sociales, organisation territoriale, économique...) de Vernier et le travail des autorités pour consolider une centralité géographique et maintenir la qualité du lien social dans notre ville.

Les autorités de la Ville de Vernier ont révélé début mai une nouvelle identité visuelle et vous allez désormais voir ce logo apparaître progressivement sur toutes sortes de supports de communication (papeterie, signalétique, application sur la communication externe, etc.)

Ce nouveau logo, aux lignes plus épurées, dynamise l'ancien logo tout en intégrant une signature, « Une Ville pas Commune », qui consolide, par un jeu de mots habile, l'appartenance de Vernier au groupe des villes de Suisse et souligne l'atypicité de celle-ci. Cette refonte graphique répond à un souhait du Conseil administratif de faire évoluer l'image de Vernier pour donner un

nouvel élan à l'entité géographique et administrative actuelle.

Vernier avec 33'500 habitant-e-s se place en 5^e position des villes de Suisse romande avec une population similaire à deux capitales cantonales (Neuchâtel et Fribourg). La taille définie de 10'000 habitants qui permet à une entité géographique de se qualifier comme « ville » est dépassée depuis longtemps mais le dénominateur est peu utilisé pour qualifier Vernier. Les autorités verniolanes souhaitent marquer dorénavant plus clairement le lien fort qui doit unir les habitant-e-s de la ville de Vernier tout en tenant compte de la grande diversité de quartiers.

L'entité géographique « Vernier » est en effet composée de quartiers porteurs de fortes identités : Avanchets-Cointrin-Balexert, Aïre-Le Lignon, Châtelaine, les Libellules et Vernier-Village. Ces quartiers ont une individualité renforcée par de nombreux facteurs : axes routiers qui les séparent, existence de prestations, services et commerces de proximité qui ne nécessitent pas de déplacements vers d'autres quartiers et qui suggèrent l'existence de plusieurs villes ou villages.

Afin de favoriser un sentiment de « centralité » à Vernier et de créer des liens plus solides entre les quartiers, les autorités et l'administration s'efforcent au quotidien d'améliorer la mobilité, de



développer des services transversaux (police municipale, service des écoles), d'augmenter le marquage identitaire municipal (signalétique, mobilier urbain) et de densifier le tissu urbain pour relier les quartiers (quartier de la Coupe Gordon-Bennett placé en trait d'union entre les Libellules et le Lignon ; le futur quartier de l'Etang entre les Avanchets et Châtelaine).

Si la centralité territoriale est encore à renforcer, il existe un lien social distinctif à Vernier. Les Verniolan-e-s ont été sondé-e-s en novembre 2009 sur leur vision de leur ville lors d'une enquête élaborée avec la HEG-Arc. A la lecture des résultats (lire Actualités Vernier de septembre 2010), les enquêteurs ont souligné qu'une « cité satellite » comme Vernier semble avoir réussi à

construire au fil du temps des formes de centralité sociale (qualité du lien social) que d'autres communes ne parviennent plus, ou pas encore, à construire (les résultats peuvent toujours être consultés sur www.vernier.ch/imagedevernier).

« Le nouveau logo s'inscrit dans cette réflexion sur la centralité et l'identité verniolane au sens large » explique Yvan Roachat, Conseiller administratif en charge du service de l'information et de la communication. « Il permet par ailleurs de rappeler la raison d'être de l'administration municipale auprès des citoyen-ne-s. Nous voulons une utilisation plus cohérente et unifiée de ce logo pour rappeler que les prestations et services sont fournis par une même administration représentée désormais

par plus de 400 collaboratrices et collaborateurs qui forment l'un des ciments de cette ville. »

Le logo et la charte graphique ont été développés par l'agence de communication Hémisphère suite à un concours proposé à cinq agences qui ont toutes fait diverses propositions évaluées par le Conseil administratif et le Secrétaire général. L'application du nouveau logo sera progressive jusqu'à la fin de l'année.

Et attention chères lectrices et chers lecteurs: votre journal Actualités Vernier aura une mise en page graphique différente dès l'édition de juin 2011 pour s'harmoniser avec les nouvelles recommandations graphiques accompagnant le logo !

Progressivement le logo va faire son apparition sur le mobilier urbain et la signalétique afin de remplacer l'ancien.



Dans le sillon des correspondants de nuit

Depuis le 1^{er} mars, les correspondants de nuit arpentent les Avanchets, Balexert et Châtelaine. Deux journalistes du Vernier Bondy Blog les ont suivis une nuit durant. Reportage.

Ils sont médiateurs, enseignants ou travailleurs sociaux de formation. Ils ont aussi connu d'autres univers professionnels. Désormais, ils marchent. Environ six heures par nuit. 500 km par mois; les chaussures robustes de Tatiana comme un indice. Leur chemin se perd dans les méandres des quartiers de Châtelaine, Balexert ou des Avanchets.

La mission des correspondants de nuit s'inscrit principalement dans la médiation de conflits et leur prévention face aux dégradations et autres incivilités. Atteignables sur un numéro gratuit aisément mémorisable pour les habitants des quartiers concernés, les cinq médiateurs, trois femmes et deux hommes – ils travaillent toujours en binômes – interviennent théoriquement en cas de conflits de voisinage, entre 18h et 2h du matin. Mais leur champ d'intervention peut être

aussi vaste qu'imprévu. Nous en aurons un exemple un peu plus tard.

Première frayeur. Lorsque nous arrivons sur le lieu de rendez-vous, l'un des deux QG des correspondants, nous décidons de composer le fameux numéro. Aucune réponse. Dix secondes s'écoulent, pas même le temps d'imaginer que le projet est une imposture : on nous rappelle. Tatiana et Alexis nous reçoivent, grand sourire, gilet multipoches bleu marine sur le dos, prêts à se mettre en route. Il est presque 22h30. Direction les Avanchets pour la deuxième tournée de la nuit.

Une approche spécifique

Alors que nous nous lançons dans une fraîche balade nocturne dans les rues désertes, nous questionnons : pourquoi ce terme de « correspondants » ? Alexis et Tatiana, tous deux médiateurs de formation, nous éclairent : « Ici, la médiation est particulière, elle se fait dans un



Tatiana

Abdelkarim

Lucienne

Alexis

Malgorzata

© Serge Honthaas

cadre moins rigide. Lors d'une médiation classique, le cadre déontologique n'est pas le même puisque nous avons affaire à des personnes qui font appel à nous. Ici nous intervenons parfois afin de provoquer une discussion. » Par ailleurs, le terme de médiateur est déjà employé aux Libellules où un autre projet pilote amène des habitant-e-s du quartier à intervenir bénévolement en cas de conflit de voisinage.

La tâche des correspondants de nuit est spécifique. Les cinq acteurs principaux du projet reçoivent d'ailleurs une formation spéciale supplémentaire, sous la houlette de Samuel Périard. Elle se terminera à la mi-avril. Ensuite, l'expérience de terrain sera la meilleure conseillère.

Nous poursuivons notre chemin, d'un pas de sénateur. La conversation ne tarit pas. L'enthousiasme des correspondants est palpable. Et contagieux. De rares passants promènent leur chien. Ils nous saluent avec bienveillance. Nous traversons quelques chemins sombres, des souterrains peu accueillants, longeons des parkings sinistres. Tout est calme. En pénétrant dans les Avanchets, il n'y a guère plus de mouvement. La cité est endormie, ou presque. Deux jeunes discutent bruyamment sous les fenêtres, deux

petits haut-parleurs de mauvaise qualité crachotent un rythme chaloupé. Nous nous approchons d'eux. Alexis se présente, mais ne hausse pas le ton. Pour l'entendre les jeunes sont obligés d'éteindre la musique. 1-0. Puis, au lieu de leur faire une remarque, Alexis poursuit en expliquant la mission des correspondants, au service de la population, à leur service donc. « Ah ouais, vous êtes là pour nous protéger aussi quoi. Si on a un problème on vous appelle alors. » Voilà ces jeunes avenants et à l'écoute. Le dialogue a fonctionné. CQFD.

«Vous n'auriez pas des médicaments ?»

L'écoute, c'est sans doute ce dont a besoin cette femme rencontrée un peu plus loin dans les coursives des Avan-

chets. Après que Tatiana et Alexis se sont présentés, elle demande : « vous n'auriez pas des médicaments par hasard ? ». Evidemment, non. Mais cette femme, qui se dit angoissée, trouve là quatre oreilles attentives. Elle devient volubile : les maris qui se sont succédés, les enfants dont bon nombre ont leur mère en disgrâce, le studio qu'elle désire quitter au plus vite. Le bruit des enfants, les intimidations qu'elle subirait. « Nous viendrons leur parler » promet Tatiana. Et il y a même une caresse pour le petit chien de cette habitante qui remontera chez elle en lâchant : « La famille c'est pas simple, mais ça m'a fait plaisir de vous parler ».

La randonnée contre l'insécurité se poursuit. Cette nuit n'aura pas son lot de situations critiques. «Mais notre

Les correspondants de nuit sont atteignables sur un numéro gratuit aisément mémorisable pour les habitant-e-s des quartiers concernés: 0800 12 19 20.

CORRESPONDANTS  
DE NUIT 0800 12 19 20
VILLE DE VERNIER



travail est de longue haleine », analyse avec conviction Alexis, « nous devons créer du lien et tester des réponses qui n'ont pas été testées jusque-là ». Ainsi, les correspondants effectuent un suivi des diverses situations qu'ils ont eues à traiter, en s'assurant par exemple qu'un conflit de voisinage a été durablement résolu. Autre priorité, la lutte contre l'insalubrité. Lorsqu'un débarras sauvage est repéré, les correspondants établissent un rapport qui sera transmis aux services appropriés.

Il est bientôt 2 heures du matin. Après être passée devant les lieux cultes de

la nuisance sonore – les escaliers de l'Eglise St-Pie X, l'Eclipse et la terrasse du Paradoxe –, s'être présentée aux derniers noctambules et avoir inspecté les terrains vagues célèbres pour leurs seringues abandonnées, la tournée se conclut. A mesure des kilomètres avalés, les mains se sont progressivement refroidies, la fatigue se lit sur les visages, mais la conviction que l'expérience portera ses fruits reste intacte. Malgré un physique qui pourrait en dissuader plus d'un, Alexis résume son activité à une sorte de non-violence persévérante : « On est pas là pour bousculer, si les gens ne veulent

pas, on n'insiste pas et on reviendra un autre jour ». Car c'est dans trois ans que se mesureront les véritables résultats de l'opération. Alors, suivant l'issue, la pratique pourrait être étendue aux autres quartiers de la commune.

Ce reportage a été réalisé par Luca di Stefano et Samuel Dixneuf du Vernier Bondy Blog: <http://yahoo.vernier.bondyblog.fr>.

Le VBB recherche des Verniolan-e-s qui veulent écrire sur le blog ou y mettre des reportages photos ou vidéos ! N'hésitez pas à les contacter : vernierbb@gmail.com

Une solution intelligente et concertée

Alternative au tout sécuritaire, pari sur l'avenir, réponse par le lien et le dialogue au sentiment d'insécurité, l'initiative des Correspondants de nuit s'inscrit contre une approche spectaculaire de la sécurité. Fruit d'une réflexion d'un an et demi, menée de concert par le service de l'action sociale et des solidarités, le service de la jeunesse et de l'emploi et la Police municipale, l'initiative s'est inspirée d'exemples français, notamment ceux d'Annemasse ou de Vaulx-en-Velin, une banlieue proche de Lyon. Elle coûtera 750'000 francs sur les trois ans initiaux de déploiement, soit 250'000 francs par an, « même s'il nous faudrait 370'000 francs par an pour que l'opération soit bien ficelée » concède Marko Bandler, le responsable du service de l'action sociale et des solidarités (SASS). « Nous cherchons donc à compléter notre budget » précise-t-il.

Pour lui, l'efficacité de l'opération relève du bon sens. Et de citer le rapport Diagnostic Local de Sécurité, réalisé en janvier 2008 par la Coginta et le Service des études stratégiques de la Police : « Certains aspects de la vie de quartier, comme la qualité du lien social entre résidents, déploient des effets sur le sentiment d'insécurité, indépendamment du niveau objectif de l'insécurité à l'échelle du quartier. Là où dominant le chacun-pour-soi et l'anonymat, le sentiment d'insécurité s'installe durablement. (P. 67) » Il s'agit donc de faire baisser les tensions sociales. « Notre action est complémentaire et pas redondante » explique Marko Bandler. Sa démonstration s'appuie sur les champs d'interventions respectifs des polices cantonales et municipales et des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) ; les correspondants de nuit venant combler un manque en termes d'horaires de couverture et de champs d'intervention.

« Notre approche est différenciée et non uniforme. » Clin d'œil à cette haine de l'uniforme qu'ont certains jeunes. « Pour eux, avoir eu une confrontation violente avec la police peut relever du fait d'armes, de la fierté. Nous ne voulons pas entrer dans cette logique. » Et de pointer du doigt l'opération Figaro, à Genève : « ce formidable déploiement de forces policières n'a fait reculer la criminalité que de 8% ... De toute façon, le taux de criminalité à Vernier est sensiblement le même que celui de Champel » conclut Marko Bandler.

Une façon de mettre fin aux fantasmes. D'aborder les populations dites sensibles grâce à des valeurs qui les touchent : le dialogue et le respect.

Une évaluation interne et externe - diagnostic de départ posé - jugera de l'efficacité du processus. Après un mois, les réactions des habitants se font encourageantes. Pour la suite, il faudra patienter.

Prévention canicule 2011

Grandes chaleurs : faites jouer la solidarité !

Comme chaque année la Ville de Vernier vous invite à être solidaire avec vos proches et vos voisins, afin d'éviter qu'une personne isolée et âgée ne soit en danger en cas de canicule.

En cas de fortes chaleurs :

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

Canicule = solidarité !

Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs :

- Température du corps élevée (+ 38°C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

Dans ces cas, il faut agir rapidement : appeler un médecin et rafraîchir la personne !

Pour toute information :

Service de l'action sociale et des solidarités, rue du Village 1, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 70 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le mardi dès 10h)

FSASD : les personnes qui reçoivent des prestations de la Fédération des services d'aide et de soins à domicile sont automatiquement contactées par ce service en cas de canicule.

Une grande cuisinière pour les petits de l'EVE des Avanchets

Jour après jour dans la cuisine de l'EVE (espace de vie enfantine) des Avanchets, Andréa Budny s'active pour faire découvrir des goûts, des saveurs et des couleurs aux enfants de la prime enfance. Avec rigueur, équilibre et créativité elle prépare à manger pour tous. Les EVE de la commune de Vernier offrent des prestations alimentaires, telles que des collations du matin, des repas de midi et des goûters composés dans le respect des besoins nutritionnels des enfants selon leur âge.

Chaque jour depuis décembre 2002, Andréa Budny prépare à manger pour environ 35 personnes, les plus petits sont à peine âgés de 6 mois. Elle surveille la qualité et la provenance des

produits, mais également l'équilibre des menus sur la semaine. Celui-ci est approuvé par une diététicienne du Service cantonal de la santé de la jeunesse qui est régulièrement en contact avec la cuisinière, ce qui a valu à l'institution, en 2008, l'attribution du label Fourchette verte des tout-petits.

La grande spécialité de la cuisinière: les gâteaux d'anniversaire. Pour ses quatre ans, l'enfant peut discuter avec elle et ils décident ensemble du thème conducteur de cette journée ; dinosaure, princesse, chevalier, camion, papillon, ... Andréa Budny préparera un gâteau décoré dans le thème. Ceux-ci sont souvent aussi beaux que bons. Un vrai régal pour les yeux et pour le ventre des petits et des grands !

Interview d'Andréa

Quand avez-vous eu votre CFC de cuisinière ?

Je travaille depuis plus de 26 ans en cuisine; j'ai fini mon apprentissage en 1988.

Quels sont les plats que les enfants aiment le plus ?

Un grand classique, les spaghettis bolognaise !

Quels sont les plats que les enfants aiment le moins ?

Lorsqu'il y a au menu des haricots secs, les plats reviennent en cuisine bien remplis. Alors je les prépare en purée, parfois en tartine.

Quels plats aimez-vous faire ?

J'aime préparer les divers poissons. C'est un vrai challenge pour moi, il y a tant de façons de les préparer: à la vapeur, sautés, au four, ...

Quels mets n'aimez-vous pas trop faire ?

Il n'y en pas en particulier. Néanmoins, je suis assez d'accord avec les enfants: les choux de Bruxelles, une fois par année, cela suffit amplement !

Qu'implique pour vous le label fourchette verte dans votre travail au quotidien ?

Une hygiène de vie, une surveillance accrue en ce qui concerne les quantités et la qualité des produits.



Qu'est-ce que le label Fourchette verte des tout-petits ?

Il s'agit d'une adaptation du label Fourchette verte pour des établissements servant des jeunes consommateurs de moins de 4 ans.

Fourchette verte des tout-petits, c'est :

- proposer des menus et des collations variés, sains et équilibrés,
- offrir un environnement sain en respectant la législation concernant l'hygiène et en instaurant le tri des déchets,
- les critères concernant l'espace sans fumée et les boissons sans alcool ne sont pas pris en considération dans le label des tout-petits.

Chaque chef de cuisine ou directeur d'établissement accueillant des enfants de moins de 4 ans peut demander l'attribution du label Fourchette verte des tout-petits, sans frais de sa part.

Quelques exemples de réalisations imaginées par Andréa.



Animation d'un atelier, confection d'une tourte aux carottes.



Le contact avec la cuisinière donne des repères familiaux aux enfants. Les aliments, la cuisine et la cuisinière font partie intégrante de leur vie.

Les gâteaux d'anniversaire sont votre fort ! Quel est le gâteau qui vous a particulièrement plu ?

J'apprécie vraiment faire les gâteaux « de princesse ». Ils sont roses, doux et féminins... je me plais vraiment dans ce thème.

Lequel était le plus difficile à faire ?

Je me souviens d'un gâteau qui était particulièrement « lugubre ». Le thème était pris d'un livre sur un monstre gluant. Les enfants étaient ravis et c'est ce qui compte le plus !

Quels sont les thèmes qui reviennent le plus souvent ?

Les princesses et les petits animaux de toutes sortes.

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans votre travail ?

Avant de venir à l'EVE des Avanchets, j'ai travaillé dans des grandes cuisines

étoilées. A la crèche, c'est un peu comme en famille, une petite structure dans laquelle je me sens plus proche des personnes pour qui je cuisine. Mon travail est sensiblement différent, j'ai dû m'intéresser plus pleinement à l'équilibre alimentaire et à la santé du tout petit. Mon travail est varié, en plus de la cuisine du quotidien, quand le temps le permet, il m'arrive

d'animer des ateliers de cuisine avec les enfants, d'échanger avec l'équipe éducative, de participer aux animations de l'institution.

C'est également plaisant de collaborer au sein d'une commune. Je me sens soutenue et encadrée par les divers responsables de celle-ci.

Recette d'Andréa

Pour la majorité des gâteaux, Andréa prépare une génoise. Celle-ci peut être roulée, ou montée en tourte. On peut la garnir (crème vanille, Nutella, confitures, fruits, ...) et la décorer à souhait.

Pour faire une génoise, il faut...

10 œufs, 250 grammes de sucre roux, 250 grammes de farine complète ou bise, rajouter 40 grammes de cacao ou 50 grammes de noisettes ou le zeste de deux citrons.

Cuisson : 20 min. à 175 degrés

Bon appétit !

TPV : fin d'une belle épopée pour les transports de Vernier

Le bus des Transports Publics Verniolans (TPV) conduit par un employé de l'administration municipale a parcouru son dernier trajet le 30 avril 2011. La ligne 51 continue à opérer sans changements pour les usagères et usagers avec d'autres chauffeurs et propriétaires. Cette dernière course sous les couleurs de la commune marquait la fin de plus de 30 ans d'une aventure unique.

Le 30 avril 2011 vers 19h50, Carlo Vella a parqué pour la dernière fois le bus de la ligne 51 au Centre d'entretien de Vernier-Village. Cette ligne qui traverse la presque île d'Aire, le Lignon, les Libellules, Châtelaine, Balaxert,

les Avanchets et Cointrin parcourt pratiquement toute la ville de Vernier et relie ces quartiers emblématiques. La ligne 52 qui reliait Vernier-Village aux Avanchets a été supprimée l'année dernière, remplacée par la ligne 28.

Le petit réseau TPV a participé de façon importante - plus de 30 ans - à la création et au développement de la ville de Vernier d'aujourd'hui, en favorisant les contacts et déplacements entre quartiers.

Tom, Danie et Zoë, usagers de la ligne 51 pour se rendre à l'école avec «leur» chauffeur Marco, également adjoint du responsable de service. Les enfants tenaient à faire ce dernier bout de route ensemble.



Seule commune à avoir ses propres transports publics

Le 17 mars 1979, lorsque les TPV ont été créés, les quartiers étaient encore plus isolés les uns des autres. Pour aller de Vernier-Village aux Avanchets, on passait à côté des lieux où se trouvent la Coop de Blandonnet et le Blandonnet Business Center, et qui étaient alors des zones agricoles où brouaient des vaches. Les habitants du Lignon, pour aller à la Mairie à Vernier-Village, devaient passer par Bel-Air en Ville de Genève ! Face à ces constats, les autorités verniolanes de l'époque se sont heurtées au désintérêt de la Compagnie genevoise des transways électriques (CGTE), ancêtre des TPG, et ont alors décidé de créer un petit réseau de transports publics pour Vernier.

Les TPV transportaient à leurs débuts une dizaine de passagers par jour dans des petits bus Fiat de huit ou

neuf places effectuant quatre courses quotidiennes. Pour certains modèles il fallait à chaque fois descendre du bus pour ouvrir les portières à l'arrière à chaque arrêt ! De grands bus Mercedes accueillant entre 60 et 90 passagers opèrent désormais sur cette ligne et près de 700'000 passagers l'empruntent annuellement.

Certains chauffeurs sont là depuis les débuts, ils ont vu les maisons se construire, les quartiers surgir de terre, les enfants grandir. « Voir évoluer Vernier » dit Carlo, chauffeur depuis 24 ans aux TPV, « c'est l'un de mes plus beaux souvenirs. Avoir transporté toutes ces mamans et leurs poussettes, les personnes âgées chez le docteur, les enfants à l'école... »

« On a fait plus que de conduire des bus » renchérit Marco Pellegrini, chauffeur TPV depuis 13 ans, « et les contacts et échanges humains sur nos lignes ont toujours été vraiment uniques. Les chauffeurs ont souvent aidé les personnes âgées à monter leurs cabas de commissions par exemple. Mais ça fonctionnait aussi dans l'autre sens. Une fois il faisait terriblement chaud et j'avais oublié de prendre de l'eau. En repassant à un arrêt, un passager, qui était descendu avec la course précédente, m'attendait avec une bouteille d'eau ! »

Samedi 30 avril, pour cette dernière course, trois enfants accompagnent le bus pour l'ensemble du trajet. « Marco c'est le meilleur chauffeur du monde » clament-ils en lui apportant une boîte de chocolats pour le remercier. Marco, très touché par le compliment, reconnaît qu'il les a conduits de leur école à la maison 4 fois par jour depuis 6 ans, les a vus grandir, leur a montré comment fonctionnait le bus, a écouté leurs aventures chaque jour. Tout le monde est quand même un peu triste ce samedi pour la dernière course.



« Le virage au chemin de Château-Bloch est assez dangereux » explique Carlo qui connaît son trajet par cœur.

Une habitante de Vernier depuis 47 ans monte également vers les Libellules. « On les connaissait tous les chauffeurs des TPV, Christian, Gabbi, Carlo... Des chauffeurs hors pair, irréprochables ! » dit Jeanine. « On va les regretter » conclue-t-elle en descendant.

Garantir la prestation

Au-delà de ces 32 années de service aux Verniolan-e-s et de rencontres humaines, la commune s'est petit à petit rendu compte qu'elle n'était plus en mesure d'opérer un service de transports publics et qu'une structure mieux adaptée, comme les TPG, pourrait sans doute mieux gérer cette prestation.

La question de la reprise des TPV par les TPG a été évoquée plusieurs fois ces dernières années mais, pour les autorités, il était crucial que des

prestations équivalentes soient absolument garanties.

Dans le cadre du nouveau plan directeur des TPG, la régie cantonale a garanti que la ligne 51 serait intégrée à l'offre de base. La prestation actuelle relie en effet des quartiers urbains importants (et non plus périphériques comme au début) et correspond à une vraie demande des usagères et usagers. Il ne s'agit plus d'une offre complémentaire.

Les autorités ont également évalué que la poursuite de l'activité des TPV par la commune nécessitait des investissements très lourds (proches de 3 millions), notamment au niveau du matériel roulant.

Après analyse et réflexion, le Conseil administratif a donc décidé de supprimer les TPV en 2011 et de laisser les

TPG reprendre le 41% du financement qui était encore municipal afin d'assurer pleinement l'exploitation de la ligne 51. Le rôle premier de Vernier n'étant pas d'être sous-traitant pour les TPG.

« Ça n'était pas facile de prendre cette décision au niveau humain » explique Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité mais aussi du service du personnel. « Il était évidemment très important également de préparer un plan social pour les 9 chauffeurs et le responsable. » Le service du personnel de l'administration a discuté de différentes propositions avec le personnel concerné (aide à la retraite anticipée, remplacement au sein de l'administration communale ou transfert au sein du personnel des TPG pour les collaborateurs qui le souhaiteraient, ce qui n'a pas été le cas). Une solution a été trouvée pour chacun d'entre eux.

« Vernier économise environ 1,2 millions de francs en cessant cette prestation, explique Yvan Rochat, mais pour en faire bénéficier les habitants de Vernier, nous avons utilisé une partie de cet argent économisé pour créer un « fonds communal pour la mobilité » qui finance notamment des abonnements unireso pour les seniors et les jeunes. »

Après avoir parqué le bus une dernière fois, Carlo, le chauffeur de cette dernière course ensoleillée et sereine, a pris une retraite bien méritée, tout comme certains autres collègues. Marco a rejoint l'école des Libellules comme concierge-adjoint, où il rencontrera sûrement d'autres enfants qui seront enthousiasmés par sa gentillesse et sa disponibilité. D'autres collègues sont devenus balayeur, ouvrier de voirie, employé d'entretien sécurité, chauffeur poids lourds pour la voirie, et restent donc au sein de l'administration verniolane où vous aurez encore l'occasion de les côtoyer et les rencontrer.



Terminus au C.O. du Renard. Tom, Danie et Zoë avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la mobilité, Carlo Vella et Marco Pellegrini.



Repos au dépôt dans les installations municipales de Vernier pour la dernière fois.

Les bus de la ligne 51 poursuivent leurs trajets au cœur de Vernier. Les TPV ont tissé des liens importants pour notre ville et laissé des souvenirs chaleureux à de nombreux passagers.

Bonne route !

La Ville de Vernier remercie chaleureusement l'ensemble des collaborateurs des TPV pour leur travail exemplaire au fil des ans !

Divorces et certificats de vie: quelques informations utiles

Depuis le début de l'année, nous présentons diverses prestations fournies par le service de l'état civil afin d'expliquer diverses démarches.

Prendre la décision de divorcer n'est jamais facile et à l'aspect émotionnel s'ajoutent des implications administratives, dont certaines concernent l'état civil.

Le divorce n'intervient pas, contrairement à ce qu'on peut penser, au lieu du mariage. Le rôle d'officier de l'état civil est en effet d'unir les gens mais il n'intervient pas le cadre des démarches de divorce. L'état civil invite les personnes concernées à se renseigner auprès d'un avocat de leur choix ou auprès de la permanence juridique, qui reçoit sur rendez-vous (www.permanence-juridique-geneve.ch). Vous trouverez également de plus en plus de sites internet qui diffusent des informations à ce sujet.



Le divorce est un acte juridique prononcé par un juge au Tribunal de première instance. Le jugement devient définitif et exécutoire uniquement après le mois de recours.

Le rôle de l'état civil est d'enregistrer les changements d'état civil des individus. Ainsi, le divorce doit être enregistré mais il faut compter 2 à 3 mois après avoir reçu le jugement pour que l'autorité de surveillance (Direction cantonale de l'état civil) puisse enregistrer le divorce de chacun-e des ex-époux.

Effet du divorce sur le nom de famille

L'époux qui a changé de nom conserve, après le divorce, le nom qu'il a acquis lors de son mariage. Toutefois il peut, s'il le souhaite, dans le délai légal d'une année à compter du jugement final (dit « passé en force »), déclarer à l'officier de l'état civil vouloir reprendre son nom de célibataire ou le nom qu'il portait avant le mariage.

Cependant, cette déclaration est personnelle et n'a aucune incidence sur le nom des enfants nés précédemment.

L'époux qui souhaite faire cette démarche devra se présenter personnellement devant un officier de l'état civil, par exemple à la Rue du Village 9 à Vernier, en ayant au préalable pris les renseignements nécessaires quant aux documents à fournir. Cette démarche s'établit sur rendez-vous et à un coût de 75 francs.

Ne pas oublier qu'après avoir fait cette démarche il faut mettre à jour les documents officiels et avertir qui de droit.

Renseignements: service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.

Un rappel pour une autre démarche : le certificat de vie

Lorsqu'il est nécessaire de prouver qu'une personne est vivante, par exemple à une assurance pour toucher une rente, celle-ci peut se faire établir, auprès de la commune où elle réside, un certificat de vie.

A qui s'adresse cette démarche ?
Cette démarche s'adresse à toute personne domiciliée sur le territoire communal.

Quels sont les frais ?
1 franc par certificat de vie émis.

Quels sont les documents à présenter ?
Vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Comment effectuer cette démarche ?
Il faut impérativement prendre rendez-vous avec le service de l'état civil qui établit ces attestations, ceci pour une question d'organisation de travail.

Vous devrez également **vous présenter en personne** afin qu'on puisse prouver que vous êtes bien en vie.

Les horticulteurs vous le disent **avec des fleurs**

Le mois de mai et le soleil annoncent le retour du traditionnel marché aux géraniums et plantons, la fin des inscriptions au concours Vernier Fleuri et un moment bien occupé pour le personnel de l'établissement horticole municipal qui préparent quantité de fleurs et de plantes pour l'été. Mais leur travail se poursuit tout au long de l'année. Découverte.

Au Centre d'Entretien de la Ville de Vernier (CEV), se situe les cinq serres de l'établissement horticole municipal, proche du tennis. Dans les serres, sur quelques centaines de mètres carrés se sèment, se multiplient, se rempotent milles et une plantes et fleurs pour décorer notre ville tout au long de l'année.

Le printemps et l'automne sont les saisons où évidemment le travail ne manque pas, mais désormais le service

des espaces verts de Vernier (SEVV) propose des fleurissements spécifiques pour les 4 saisons.

« Ce travail sur les quatre saisons est stimulant » explique Christian Germanier, « car cela nous oblige à chercher d'autres variétés moins courantes » permettant la liaison entre les saisons.

Tous les jours de l'année, fin de semaine y compris, le personnel de

l'établissement horticole vient contrôler la bonne marche des installations techniques et arroser les plantes. Les nouvelles technologies permettent d'automatiser certaines tâches (par exemple aérations automatiques, arrosage par marée, etc..) mais il faut toujours un contrôle humain, comme le rappelle parfois l'alarme !

Dans le cadre d'une démarche du développement durable inscrite depuis plusieurs années dans le travail quotidien, la technique horticole a beaucoup évolué par le biais des ordinateurs de climatologie notamment qui permettent de réduire de manière très significative l'énergie fossile. Une meilleure climatisation permet de diminuer très fortement les produits phytosanitaires (pesticides, insecticides, etc.), et d'introduire de la lutte biologique (par exemple grâce aux coccinelles qui dévorent les pucerons).

De plus, la récupération des eaux pluviales de toiture nous permettent d'utiliser cet or bleu pour l'arrosage des végétaux. L'eau avec engrais est également distribuée en circuit fermé par le système à marée (flux et reflux).

De la graine d'horticulteurs

La formation d'horticulteur en entreprise dure 3 ans et il y a en principe



Un carré de plantes vivaces (sauges et euphorbes) peuvent remplacer le gazon qui demande beaucoup d'eau et d'entretien.

trois apprenti-e-s dans ce domaine de formation à la commune. La formation est l'un des objectifs importants du service pour perpétuer le savoir-faire de la profession et d'avoir les connaissances professionnelles au goût du jour.

C'est un métier exigeant et physique pour des gens qui apprécient le travail de plein air malgré les saisons. Mais au-delà de cet aspect, il faut une bonne mémoire et s'investir avec curiosité en dehors des cours pour observer les plantes, arbres et tous les autres végétaux afin d'apprendre leur aspect dans le milieu naturel et pas seulement sur l'écran d'un ordinateur ou à partir d'une photographie d'un livre. Les apprenti-e-s doivent être capables de reconnaître 470 espèces à partir d'un rameau, d'une fleur ou d'une feuille. Et la nomenclature latine n'est pas toujours aisée à retenir, d'autant qu'elle change parfois au fil des ans. Nos chers scientifiques vont parfois chercher des noms bien compliqués !

Les compositions et arrangements demandent une bonne dose de créativité aussi. Les horticulteurs ne font pas que des massifs de fleurs, mais préparent également la décoration intérieure des

Eddie Genoud, chef d'équipe, et responsable des apprenti-e-s en horticulture, souligne : « Toutes les demandes de fleurs faites par des tiers ou les services de la Ville sont considérés comme nos « clients », cela permet aux apprenti-e-s de développer le sens du contact avec la clientèle dans le cadre de leur formation. Il y a des exigences désormais en terme de manière d'être et de parler. »

Venez nombreux les interroger, les encourager lors de notre traditionnel marché de fleurs et plantons ou autres rencontres ! L'établissement horticole accueille d'ailleurs volontiers des classes de Vernier qui souhaiteraient faire une sortie et une découverte des fleurs et des plantes donc n'hésitez pas à nous contacter.

Le métier d'horticulteur est en constante évolution. Cela vous tente? La Ville de Vernier recherche toujours des jeunes motivés, curieux et dynamiques alors n'hésitez pas pas à contacter le service du personnel pour présenter votre candidature!

Renseignements: service des espaces verts, tél. 022 306 07 00



Lors du traditionnel marché aux géraniums 2010, le SEVV a vendu des plantons de légumes Pro Specie Rara et Marco Bucher, responsable communal du parc animalier a présenté des poules Pro Specie Rara qu'il élève au Parc de l'Etang.



Magali Pernoux - horticultrice, Christian Germanier - horticulteur, Eddie Genoud - chef d'équipe production et formateur, Mickael Lienhard - apprenti horticulteur 1^{ère} année et Alexandre Suter - apprenti horticulteur 2^{ème} année.

Mobilité: fonds communal

Offre promotionnelle unireso pour les juniors

Dans le cadre de son nouveau Fonds communal pour la mobilité, la Ville de Vernier a récemment envoyé à ses jeunes résident-e-s âgé-e-s de 10 à 24 ans un bon cadeau de CHF 100.- pour l'achat d'un abonnement annuel unireso à faire valoir **jusqu'au 9 juillet 2011**. Les personnes qui bénéficient déjà d'un abonnement annuel unireso au moment de l'action promotionnelle peuvent aussi profiter du rabais de CHF 100.-. Pour cela, elles doivent :

- se rendre dans une agence tpg (si l'abonnement a été acheté aux tpg) ou à un guichet CFF (si l'abonnement

a été acheté aux CFF) pour faire annuler l'abonnement en cours (les mois non utilisés seront remboursés) ;

- faire un nouvel abonnement en présentant le bon offert par la Ville de Vernier.

Pour celles et ceux qui peuvent bénéficier du rabais famille, veuillez présenter au moment de l'achat les copies des cartes de base de l'abonnement unireso de chaque membre de la famille (parent et/ou enfant) et la copie du livret de famille (ou d'un document similaire). Le rabais sera alors de CHF 150.- !

Subventions pour l'achat de deux-roues électriques

Recevez jusqu'à 650 francs pour l'achat d'un vélo ou d'un kit d'assistance !

Depuis le 1^{er} septembre 2010, une subvention cantonale pour les deux roues électriques est venue s'ajouter à la subvention communale en vigueur depuis 2009.

Subvention communale :

Si vous êtes domiciliés sur la commune de Vernier et que vous achetez **dans un magasin de la commune** (Sport XXX à Balaxert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire, Autos&Energies Sàrl à la route de Peney ou Wintek Group Sàrl à la ZIMOGA) **votre vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf** pour installer une assistance électrique sur votre vélo, vous pouvez bénéficier jusqu'à fin 2011 d'une subvention communale de **CHF 400.-**.

Subvention cantonale :

Une subvention cantonale supplémentaire de **CHF 250.-** est allouée depuis le 1^{er} septembre 2010 (également valable sur les scooters ou motos électriques).

Ainsi, vous pouvez recevoir **jusqu'à CHF 650.- de subventions cummulées** (communale et cantonale) en présentant la facture de l'achat et une carte d'identité au poste de la police municipale (rue du Village 38, 1214 Vernier du 9h à 12h et de 14h à 17h).

Attention, si votre achat n'a pas été fait sur la commune, seule la subvention cantonale de CHF 250.- peut être perçue (également au poste de la police municipale).

	Acheté à Vernier	Acheté hors de Vernier
VAE (avec ou sans plaque)	CHF 400.- de subvention communale et CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale
Scooters ou motos électriques	CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale

Renseignements: service de la mobilité, tél. 022 306 07 50

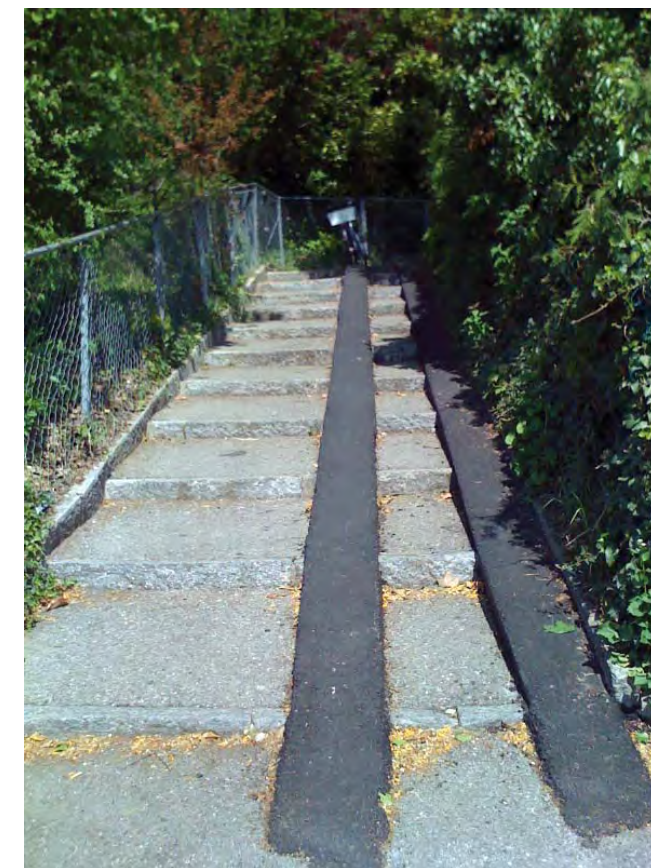
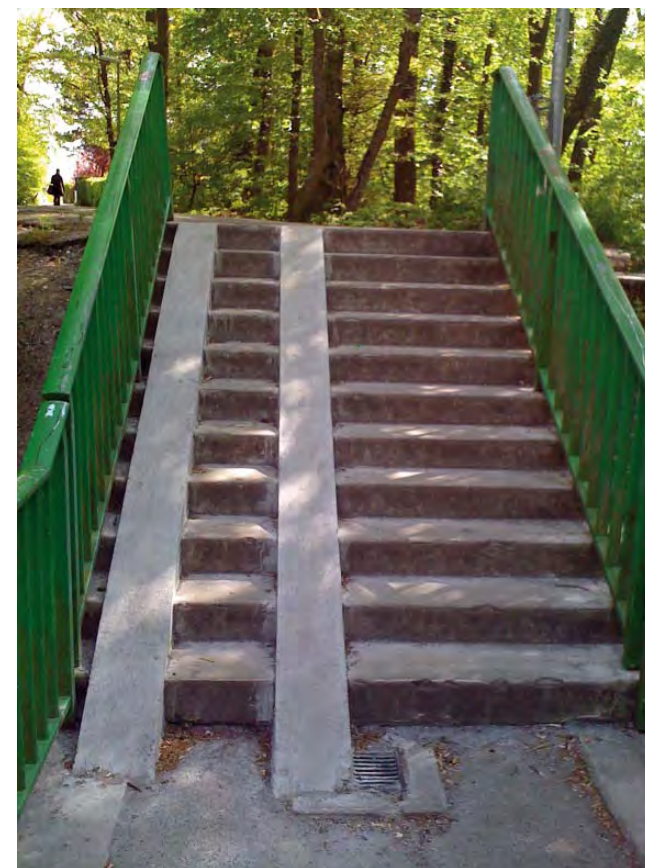


Travaux

Aménagements adaptés aux poussettes

Les escaliers de la passerelle reliant le Lignon au chemin des Platières (photos de gauche) ainsi que les escaliers reliant le chemin du Renard au chemin Nicolas-

Bogueret (photo de droite) ont été dotés d'un aménagement spécifique facilitant le déplacement des personnes avec poussettes.



Récupération des déchets

Encombrants: **mardi 7 juin**

Métalliques : **jeudi 9 juin**

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien: tél. 022 306 07 00



Sports pour Tous 2011



Samedi 18 juin de 11h à 18h et dimanche 19 juin de 11h à 17h, les clubs sportifs actifs sur la commune se présentent.

Venez assister aux démonstrations et participer aux initiations, de :

aquagym, arts martiaux philippins, badminton, basket, boxe, cricket, danse, escrime, gymnastique enfants-ados-adultes, haltérophilie, handball, jeet-kune-do, jiu-jitsu brésilien, judo, kendo, kickboxing, mini-tennis, nordic walking seniors, natation, natation synchronisée, parkour, pétanque, plongée, tchoukball, tennis de table, thaï chi, tirs au but, vélos fixes, volley ball.

Le samedi soir, nocturne en musique à la piscine jusqu'à minuit-trente !

Diverses animations musicales, dans le cadre de la fête de la musique.

Samedi dès 18h : Alsace-Lorraine (pop rock) ; Los garacheros de la salsa ; Jouez-Cool (chanson française)

Dimanche dès 17h : Hyren (folk) ; The Ackermans de Dallas, Texas (country) ; Réveille-toi Papa (pop/rock)

Durant ce week-end l'entrée à la piscine et au minigolf, ainsi que toutes les activités proposées sont gratuites.

Buvette et restauration.

Nous vous conseillons vivement les transports publics :

Bus 7, 23, 51 arrêt Grand-Champ et Cité Lignon

Bus 27 arrêt Cité Lignon

Renseignements :

Service de sports de la Ville de Vernier
Route du Bois-des-Frères 30 – 1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70 – sports@vernier.ch

COURS DE NATATION INTENSIFS

POUR ENFANTS ÉTÉ 2011

(dès 5 ans révolus)

Dates : du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet
ou du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet

5 cours : 1 leçon par jour

Cours : otarie 9h40 ou 12h (accoutumance)
écrevisse 10h20 ou 12h40 (débutant 1)
hippocampe 11h20 (débutant 2)

Prix : CHF 45.- /5 cours/semaine (entrées comprises)

Lieu : Piscine couverte du Lignon

Durée : 40 minutes

Inscriptions : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15 au secrétariat du service des sports, tél. 022 306 07 70

ATTENTION! le nombre de places est limité

Nouveau système de réservation en ligne pour les courts

Désormais pour la création d'un abonnement tennis et badminton, chaque personne devra nous fournir ses coordonnées complètes, ainsi qu'une photographie pour les abonnements personnels, qui ne sont pas transmissibles.

Lors de l'établissement de l'abonnement, une carte avec code-barres vous sera remise, ainsi qu'un code qui vous permettra de **réserver directement votre court par Internet sur <http://tennis.vernier.ch>**



La marche à suivre vous sera donnée, à chaque étape de la réservation, directement sur le site. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, les réservations peuvent également se faire par téléphone.

Les joueurs en possession d'un **abonnement personnel** peuvent effectuer une réservation 8 jours à l'avance (ex. lundi pour mardi de la semaine suivante), jusqu'à 3 parties maximum. Les joueurs en possession d'un **abonnement 11 x 1 heure** peuvent faire une réservation de 2 parties, maximum 7 jours à l'avance (ex. lundi pour le lundi suivant).

Les abonnements personnels permettent de jouer sur tous les courts, excepté les courts intérieurs tempérés.

Toute personne ayant effectué une réservation doit valider son arrivée au tennis à l'emplacement prévu à cet effet. Cette validation est indispensable et nous assure que le client est effectivement venu jouer. En effet, nous devons malheureusement constater que des plages horaires sont réservées par des personnes qui ne les utilisent pas, sans nous en avertir, bloquant ainsi inutilement des courts dont d'autres joueurs auraient pu bénéficier. N'oubliez donc pas d'effectuer votre validation, sinon le système de réservation vous enregistrera comme n'étant pas venu !

« Le service des sports est très heureux de proposer ce nouveau système pour les sportives et sportifs utilisant nos installations » souligne Thierry Cerutti, Conseiller administratif en charge des sports. « Cela participe à notre souhait de rendre la majorité de nos prestations plus facilement disponibles, plus proches des besoins et attentes des usagères et des usagers, notamment en développant des services en ligne qui permettent d'y accéder 24h/24 et 7 jours/7. »

Renseignements et inscriptions de 9h à 22h 7 jours sur 7 :

Tennis d'Aire
022 306 07 77
chemin des Lézards, 1219 Aire
Bus 51

Tennis de Vernier
022 306 07 76
via Monnet 10, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28, 54

Par ailleurs, nos tarifs ont été adaptés et simplifiés:

TENNIS	Extérieur/ Intérieur tempéré	Intérieur non tempéré
Location 1h/court		
Tarif normal	15.00	20.00
Tarif réduit	10.00	15.00
Abonnement 11 x 1h/court		
Tarif normal	150.00	200.00
Tarif réduit	100.00	150.00
Abonnement personnel (fin mars à fin mars)		
Adulte	340.00	
Réduit	150.00	
BADMINTON	Intérieur non tempéré	Intérieur tempéré
Location 1h/court		
Tarif normal	12.00	14.00
Tarif réduit	10.00	12.00
Abonnement 11 x 1h/court		
Tarif normal	120.00	140.00
Tarif réduit	100.00	120.00
Abonnement hiver 1h fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	210.00	260.00
Tarif heure creuse	180.00	230.00

Vernier décalé en mai

Venez découvrir les spectacles originaux, amusants et inédits de la Compagnie des Bonimenteurs, une troupe de théâtre de Belgique composée d'une vingtaine de comédiens qui a remis au goût du jour l'art du boniment comme il se pratiquait au Moyen-Âge. Les bonimenteurs étaient chargés d'attirer et de garder le public sur les places commerçantes. Ils accompagnaient les saltimbanques, les vendeurs de médicaments miracles et autres montreurs de foire. On les voyait haranguer la foule devant la baraque du cinématographe ou des lutteurs. Ces personnages ont disparu en même temps que les fêtes foraines d'antan.

La compagnie belge a étendu son activité sur le territoire des arts de la rue en général : boniment, entresorts, animations, manège et spectacles de tréteaux.

Les spectacles de « Vernier décalé en mai » auront lieu les **samedi 11 et dimanche 12 juin** Esplanade du Lignon

Spectacles gratuits par tous les temps et tout public

Samedi 11 juin

De 14h à 18h

- la yourte musicale, un spectacle de l'association La Bulle d'Air, proposera aux enfants de suivre un petit spectacle musical suivi d'un atelier de découverte des instruments entendus
- la Compagnie des Bonimenteurs animera le « Crazy Cinématographe » avec deux séries de petits films en alternance : la « Crazy Comedy » et le « Crazy Pot-pourri »

De 14h à 22h

- la Compagnie des Bonimenteurs présentera la « course aux escargots », « la pêche aux canards » (tous publics) et « la loterie érotique des demoiselles » (plus de 16 ans)

De 20h à 22h

- la Compagnie des Bonimenteurs animera une version adulte du « Crazy Cinématographe » : le « Crazy Erotique » (plus de 18 ans)

Dimanche 12 juin

De 13h à 18h

- la yourte musicale, un spectacle de l'association La Bulle d'Air, proposera aux enfants de suivre un petit spectacle musical suivi d'un atelier de découverte des instruments entendus
- la Compagnie des Bonimenteurs animera le « Crazy Cinématographe » avec deux séries de petits films en alternance : la « Crazy Comedy » et le « Crazy Pot-pourri »
- la Compagnie des Bonimenteurs présentera la « course aux escargots », « la pêche aux canards » (tous publics) et « la loterie érotique des demoiselles » (plus de 16 ans)



Petites descriptions des spectacles : Le Crazy Cinématographe

Dans une tente foraine, d'anciens films 35 mm restaurés sont projetés accompagnés d'un pianiste exceptionnel, de commentaires et de bruitages succulents. Le programme, composé de courts-métrages d'une durée de 1 à 3 minutes, se décline en modules thématiques d'une durée de 20 minutes environ : le Crazy Comedy, le Crazy Pot-pourri et, le soir, le Crazy Erotique.

Avec le Crazy Cinématographe, la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg et la Compagnie des Bonimenteurs libèrent le cinéma des attractions de 1895 à 1914 de sa

captivité babylonienne. Le Crazy Cinématographe rend les courses-poursuites burlesques, les féeries magiques, les scènes à truc, les bizarreries et autres grivoiseries filmées à leur public d'origine : le peuple de la rue.

La course aux escargots

Josée Bavette, Hermann Van Rampant, Ben Ladent... Ils sont là, dans leurs paddocks, bavant, vitupérant avant l'exploit ! Ces escargots sont des étalons hors normes dopés à la Trappiste de Rochefort, à l'ail d'Aywaille et au beurre de Carslbourg ! Attention, ils vont bientôt s'élaner dans leur course folle ! Mais avant cela, le public choisit et parie sur son favori. Ça y est ! La foule hurle le nom de son champion et la course commence ! Ils progressent de millimètres en millimètres, suçant la rue de leur devancier, prenant les tournants borderline, ils sont au bord de la rupture ! Qui l'emportera ? Quelle partie du public gagnera le fameux lot mystère ? Vous le saurez en venant écouter le boniment délirant des frères Minestrone qui tel des Léon Zitrone modernes feront revivre cette course wallonne traditionnelle que le monde entier envie à la Belgique !

La pêche aux canards

Une roulotte s'installe sur le pavé, se déplie et laisse apparaître des petits canards flottant sur l'eau. Quoi de plus banal !

Et pourtant... Ici, la pêche est animée par des bonimenteurs bien en verve. Et puis, quand il a suffisamment de points, l'enfant ne gagne pas un jouet en plastique made in Taiwan, ni un collier en fausses perles. Commence alors pour lui un nouveau voyage. A l'intérieur de la pêche aux canards, dans ce petit chapiteau intime et coloré, les comédiens lui racontent une histoire. Ces lots impalpables dont les enfants garderont un souvenir qui restera à jamais gravé dans sa mémoire.

La loterie érotique des demoiselles

Au détour d'une rue, une roulotte qui se déplie... Les bonimenteurs vous invitent à découvrir une toute nouvelle création... Côté fille, cette fois, la compagnie se dévoile et s'effeuille.

La Loterie des Demoiselles, c'est une boîte à surprises érotiques, des collections inédites d'objets grivois, du spectacle burlesque et sensuel. Un univers fantaisiste, des chansons à faire rougir et des mises en scènes suggestives. L'éveil des sens au féminin... Regards prudes et oreilles chastes s'abstenir !

Dessins de mairies d'un Verniolan

Au début de l'année, l'architecte Jean-Pierre Schmid a présenté ses dessins des 45 mairies genevoises, une œuvre qui semblait être pionnière. Cette exposition a encouragé Jacques Ebener, habitant verniolan de Châtelaine, à proposer à la Ville de Vernier d'exposer également ses dessins des 45 mairies genevoises qu'il avait réalisés il y a environ 5 ans mais n'avait jamais montré en public.

L'artiste a peint ces œuvres en couleur (aquarelles) à partir de photos qu'il a prises. Chaque tableau a représenté environ 2 jours de travail, heureusement Jacques Ebener avait un peu plus de temps car il les a réalisés au moment de sa retraite. L'homme a d'ailleurs toujours baigné dans l'art et les couleurs car il était peintre en bâtiments et a étudié en partie aux arts déco.

Venez découvrir cette exposition ouverte à toutes et à tous :

45 Mairies genevoises et 20 sculptures

en terre cuite représentant les médecins durant les siècles passés et diverses personnalités connues

Exposition de Jacques Ebener du 9 au 12 juin 2011

à la Maison Chauvet-Lullin

Heures d'ouverture :

Vernissage jeudi 9 juin	18h – 20h
Vendredi 10 juin :	15h – 20h
Samedi 11 juin :	10h – 17h
Dimanche 12 juin :	10h – 17h

Toute la famille Ebener manie le pinceau et le crayon avec talent ! Sa fille présentera en effet également lors de l'exposition une bande dessinée qu'elle a réalisé avec Carole Bueso présentant avec humour l'univers des banques (www.misstochetlol.com).

Renseignements : service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch



Une terrasse au calme dans une ambiance sympa ?
Le Restaurant du P'tit Music Hohl

Viande sur ardoise
 Tartare de boeuf
 Filets de perches
 Ouvert 7/7 (sauf sam dim midi)
 7 plats du jour à midi
 Parking à disposition

P'tit Music Hohl
 Restaurant L'Après Scène - 54, av. Casai - 1216 Cointrin - Réservations : 022 798 8 798

Au café-théâtre :
 du 17.6 au 9.7
 «REU»
 SOUS LA CEINTURE
 Interdit aux moins de 18 ans
 -18
 Repas 19h - spectacle 21h30
 Info et menus : www.musichohl.ch

Apéritif dès 17h00

Emilie-Juliette Peyrot et Dominique Poupaert 3+11.6
 Wind of Change 4+10.6

Jusqu'à 650.- de subvention à l'achat d'un VAE



Conseils et essais chez Autos & Energies Sàrl
 133, route de Peney
 1214 Vernier
 Tél 022 341 08 74
 www.a-e.ch info@a-e.ch

Energie solaire



Eau chaude sanitaire, aide au chauffage ou photovoltaïque
Devis et conseils chez Autos & Energies Sàrl
 133, route de Peney
 1214 Vernier
 Tél 022 341 08 74
 www.a-e.ch info@a-e.ch

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS
A votre service depuis 1982
G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43
 Fax 022 341 67 72
 Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com
 2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
 Atelier :
 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

VAISSELLE COMPOSTABLE
 Pour privés & professionnels



www.vimat.ch

Le Bio à prix Top!
 Rendez-vous chez Vimat, votre Partenaire en vaisselle compostable!

Profitez maintenant de 5% de rabais!*



Renseignements:
 Tél: 022 939 04 22
 E-mail: info@vimat.ch

*Valable jusqu'au 31.08.2011 sur les commandes Internet, code: "Iris". Rabais non cumulables.

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-	1/2 page	CHF	560.-
2/12 page	CHF	220.-	1 page intér.	CHF	1000.-
1/4 page	CHF	300.-	3° de couverture	CHF	1200.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-	Service de l'information et de la communication:		
1/3 page	CHF	400.-	Tél. 022 306 06 20	communication@vernier.ch	

PLR
Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION POUR VERNIER!

Vernier a compris l'enjeu des élections

Une seconde fois merci aux électrices et aux électeurs, toutes sensibilités confondues, qui ont accordé leur confiance le 17 avril à Pierre Ronget, candidat libéral au Conseil administratif qui était soutenu par les Verts et les Socialistes. Restaurer la confiance entre les autorités et la population et œuvrer pour Vernier en misant sur une gestion non conflictuelle, tout en sortant des schémas et des alliances traditionnelles constituait un pari risqué. Il reposait sur le bon sens, la bonne foi et la volonté de dépasser les clivages réducteurs. Les habitantes et les habitants de Vernier l'ont compris et ont plébiscité un Conseil administratif uni et efficace avec Thierry Apotheloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget.



Les défis pour 2011-2015

Les défis de la prochaine législature sont multiples et seules des positions unanimes des autorités verniolanes (Conseil administratif et Conseil municipal) permettront de les relever dans les domaines de l'environnement, de la mobilité, de la sécurité, de l'intégration par la culture et le sport, du renforcement du lien social et de la gestion des finances communales. Dans sa fonction de conseiller administratif, Pierre Ronget continuera à servir Vernier en œuvrant, avec les conseillers municipaux libéraux, pour une société de liberté, de responsabilité, de solidarité et de tolérance.

Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Le 17 avril, à Vernier, la plupart des électeurs ont choisi l'abstention, pourquoi ?

Une analyse de l'office cantonal de la statistique, relayée par le Vernier Bondy Blog éclaire ce résultat. **En résumé, les étrangers votent peu, encore moins quand ils sont nombreux. A cela, s'ajoute que l'abstention émane surtout des jeunes, des femmes et des personnes dont les niveaux professionnels et de formation sont peu élevés.** Quant aux Suisses, ils se mobilisent en priorité pour la politique nationale, puis pour leur canton et enfin, en dernier, pour leur commune.

Vernier est la commune la plus **pauvre** de Genève. Elle accueille **la plus forte concentration de personnes à l'aide sociale**. 19,75% du parc immobilier est constitué de logements sociaux - **le taux le plus élevé du canton**. Vernier atteint régulièrement **le plus haut taux de chômage** enregistré dans les communes: 8,5% en juin dernier, contre 6,3% pour le canton. Avec **34,5%, Vernier compte la plus grande proportion d'électeurs étrangers du canton**. Régulièrement considérée comme la «commune poubelle» par les autorités cantonales, et face à l'impuissance avérée des autorités communales, Vernier a très certainement aussi souffert de cette réputation lors des dernières élections. CQFD.

Le nouvel Exécutif, à 2/3 composé des mêmes magistrats, fera-t-il en sorte que dans 4 ans, Vernier n'occupe plus la dernière place de tous les classements susmentionnés ? Nous y serons attentifs.

Au conseil municipal, l'UDC exprimera et appliquera les vertus de notre démocratie directe

Le travail commencera au niveau des finances communales. Nous nous abstiendrons de voter les comptes 2010, voici pourquoi :

Grace aux contributions cantonales et aux rentrées fiscales nous avons un excédent de 7.6 millions. *Pourtant le conseil administratif refuse une baisse des impôts et ne prévoit pas d'entamer une réduction de la dette... on nous dit*

qu'il est normal qu'elle augmente (au même rythme que le fonctionnement).

Mobilité ... une invention du magistrat vert, nous a coûté 380'000 francs en 2009, 686'000 francs en 2010, à ce rythme on dépassera le million en 2011. *Résultat : du sable sur les trottoirs et des blocages routiers catastrophiques.*

Sécurité ... les salaires ont dépassé le budget de 100'000 francs, soit disant pour 3 APM supplémentaires, *alors que 3 autres étaient toujours suspendus mais payés.*

Par contre, les revenus provenant des amendes sont inférieurs de 90'000 francs à ce qui était prévu, le conseiller administratif socialiste l'explique par sa volonté politique de privilégier la prévention... *Résultat : le sentiment d'impunité est omniprésent.*

Ruth Kaelin et Christina Meissner
www.udc-ge.ch/communes-sections/section-vernier.htm

Merci aux électeurs de Vernier !

Sur les 7'288 votants, 42% m'ont accordé leur voix. Ce score magnifique est une première pour une candidate UDC à Genève. Hélas, la liste adverse était de peu, plus forte que notre liste Cerutti-Meissner-Ambrosio. Durant ces 4 ans, c'est au conseil municipal que je me battrais pour défendre les idées qui ont toujours été les miennes : Garantir la sécurité des habitants, individuelle, collective et industrielle (citernes, industries chimiques) ou aérienne liée à l'axe d'approche de l'aéroport.

Préserver les zones villas contre leur déclassement en zone industrielle et de manière générale, faire les bons choix en matière d'aménagement du territoire pour concilier logements, emplois, sécurité, mobilité, et défendre la qualité de vie de notre commune.

Veiller à un développement qui ne dépasse pas les capacités de notre territoire en termes de ressources naturelles et qui préserve une nature riche et diversifiée même et surtout à Vernier !

Christina Meissner

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

M E R C I !

Merci d'avoir été aussi nombreux (43%) à soutenir la candidature de notre magistrat Thierry CERUTTI. Vous n'avez pas toutes et tous succombé au programme mensonger, dénigrant, destructeur et haineux du trio **rose-vert et gris**. La grande perdante de ces élections est, clairement, notre démocratie puisque nous avons aujourd'hui 2 magistrats qui électoralement ne valent, réunis, que 20% alors que le MCG, seul, pèse 30%. Cherchez l'erreur...

Les gagnants sont clairement les 70% d'abstentionnistes soit 7 personnes sur 10 qui ne sont pas allées voter et qui ne croient plus en notre système électoral actuel. **Les mêmes qui devront subir ce système durant 4 années.**

Emploi : le Conseil d'Etat suit le MCG - Le MCG avait une fois de plus RAISON !

Depuis 2005, le MCG demande que, dans l'administration cantonale et communale, nous donnions la priorité de l'emploi aux résidents et non pas aux euro-frontaliers (rappelons qu'un citoyen suisse domicilié en France n'est pas un frontalier). Le Conseil d'Etat, dans un communiqué du 4 mai 2011, suit la ligne politique du MCG (enfin) et fustige les entreprises qui engagent des frontaliers en lieu et place de résidents genevois. Il lui faudra avoir le courage de tenir cette politique dans le long terme, ce que fait de manière inébranlable le MCG. Et là, nous sommes sceptiques.

A Vernier, le trio rose-vert et gris préfère engager des frontaliers plutôt que des résidents verniolans. Ces partis ont accepté le nouveau statut du personnel modifié qui va dans ce sens. Seul le MCG - Vernier s'est opposé à ce dit statut car nous estimons, à juste et titre et tout comme le Conseil d'Etat, que les emplois communaux doivent être réservés aux résidents de Vernier quelle que soit leur nationalité. Cette refonte n'a servi qu'à modifier ce statut pour éviter la gestion catastrophique et onéreuse de l'affaire dite «des APM suspendus».

En matière d'emploi et de lutte contre le chômage, le MCG demande inlassablement depuis le début de cette législature, que l'Etat, les collectivités et les régies publiques donnent l'exemple en imposant une priorité en faveur des résidents du canton pour chaque poste à pourvoir. **Les Accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE permettent en effet d'instaurer cette priorité dans le secteur public, alors qu'une législation l'imposant au secteur privé serait déclarée discriminatoire.**

Réaction unanime de la gauche et de la droite : le MCG est un parti anti-frontaliers et xénophobe. Accusations aussi calomnieuses qu'imbéciles, reprises en cœur par des médias dont la qualité première n'est certes pas l'esprit critique et objectif.

C'est ainsi que le Conseil d'Etat annonce, au lendemain du 1^{er} mai, qu'il entend réintroduire la commission tripartite pour l'engagement dans le secteur public. Souvenez-vous, cette commission composée de représentants des syndicats, du patronat et de l'Etat, qui statuait sur les demandes d'engagement de travailleurs frontaliers avant l'entrée en vigueur de la libre circulation... Ainsi, la priorité aux résidents serait réintroduite, enfin. **MERCI LE MCG !** Un discours que l'on abhorrait hier encore lorsqu'il émanait de la bouche des députés MCG, devient aujourd'hui une évidence.

Mieux encore : alors que le MCG préconisait, pour le secteur privé, des mesures incitatives pour les entreprises prêtes à se plier à la priorité du marché cantonal de l'emploi, le Conseil d'Etat propose d'instaurer un label « Entreprise genevoise responsable », en faveur des entreprises qui acceptent volontairement de se soumettre à cette commission tripartite. **ENCORE MERCI LE MCG !**

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Bientôt davantage de places d'apprentissages à Vernier !!

Le **Parti Socialiste** défend ardemment la création de places d'apprentissage à Genève. A l'instar d'autres communes comme en Ville de Genève ou Onex, **les Socialistes de Vernier** ont donc lancé une initiative communale au tout début du printemps. Plus de 500 signatures ont été récoltées dans les délais mais elles ne suffisent pas à la faire aboutir formellement. La campagne de récolte de signatures a toutefois permis de sensibiliser la population au manque de places d'apprentissage à Vernier et à l'importance d'aider les entreprises à les créer pour augmenter les chances d'insertion des jeunes. Grâce à la confiance renouvelée par les citoyennes et les citoyens de Vernier à la majorité de gauche au Conseil municipal et au Conseil administratif les 13 mars et 17 avril 2011 dès le 1^{er} juin 2011, le dépôt de notre projet comme pétition au Conseil municipal du 17 mai 2011, se fera dans un contexte favorable. Les modalités pratiques vont être maintenant discutées au sein du Conseil municipal pour une mise en exécution prévue pour le 1^{er} janvier 2012.

Investir dans la formation pour construire notre avenir

Par cette initiative, les **Socialistes** souhaitent rappeler que la formation des jeunes est un élément fondamental de la construction de notre avenir. Or, aujourd'hui à Genève il manque des places d'apprentissage et de nombreux jeunes se retrouvent sans perspectives professionnelles et sociales. Le manque de places est particulièrement important pour les élèves qui sont en rupture scolaire.

Soutenir l'économie réelle et assurer un développement durable

Le **Parti Socialiste** demandera pour le budget communal 2012 l'établissement d'un fonds municipal soutenant financièrement les entreprises locales qui créent des places d'apprentissage. Cette aide doit permettre de renforcer la formation tout en offrant un soutien direct à l'économie réelle, éprouvée par la crise financière.

Garantir de bonnes conditions de travail

Le soutien financier sera accordé aux entreprises qui offrent, sur la base des accords entre partenaires sociaux et de standards définis par la Ville de Vernier, de bonnes conditions de travail aux apprenti-e-s. Cette initiative s'inscrit dans l'optique d'un développement durable économique et social de Vernier.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:
www.ps-vernier.ch et sur **FACEBOOK**

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluwin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Il y a 20 ans, les femmes faisaient grève dans toute la Suisse. Aujourd'hui, femmes et hommes revendiquent une égalité dans les faits

Le 14 juin 2011 c'est :

1971 : 40 ans du droit de vote des femmes en Suisse

1981 : 30 ans de l'article constitutionnel sur l'égalité entre femmes et hommes

1991 : 20 ans de la grève des femmes

1996 : 15 ans de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail



2011 est une année anniversaire pour les femmes en Suisse. Les droits des femmes ont progressé : droit de vote, loi sur l'égalité et congé maternité sont certains des acquis de la lutte des femmes.

Mais au quotidien l'égalité n'est pas réalisée. Une femme gagne en moyenne 14'500 francs par année de moins qu'un homme pour un emploi à plein temps. Les femmes assument encore les 2/3 du travail non rémunéré, pendant que les hommes accaparent les 2/3 du travail rémunéré. Il manque 120'000 places de garde dans les crèches pour les enfants. Et la droite propose d'augmenter l'âge de la retraite pour les femmes.

L'égalité sur le papier ne nous suffit plus. Nous en avons assez de « choisir » entre carrière et famille, assez des inégalités de salaire, assez des retraites qui ne nous permettent pas de vivre, assez des emplois précaires.

C'est pourquoi nous appelons **les femmes de Vernier et les hommes solidaires** à participer à la **journée d'actions et de revendications pour l'égalité entre femmes et hommes dans les faits**.

Nous vous invitons à participer à la manifestation qui aura lieu le

14 juin à 17h30

à la zone piétonne du Mont-Blanc

Pour montrer notre visibilité dans la manifestation, nous nous y rendrons ensemble depuis le lieu d'habitation, 3 rendez-vous sont prévus le 14 juin:

- Balexert, à 17h à l'arrêt du tram 14
- Lignon (Cité Lignon), à 17h à l'arrêt du bus 27
- Châtelaine, à 17h à l'arrêt du bus 6

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX

Portez les couleurs de ralliement violet et fuchsia

Pour en savoir plus : www.14juin2011-ge.ch

Leyla Ahmari Taleghani
Tél : 078 913 58 17

Véronique Ducret
Tél : 078 645 61 27

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Case postale 721
1214 Vernier
www.vernier.pdc-ge.ch

UNE PARENTHÈSE, COURTE !

Pendant des lustres, le PDC a été l'initiateur, le concepteur, le réalisateur et le garant de la stabilité de notre Commune.

Bien sûr, il n'a pas été le seul, mais sa contribution a été déterminante, souvent bien en avance avec le temps.

Pour vous en convaincre si besoin était, songez simplement à l'installation de panneaux solaires au Lignon, la renaturation complète du nant de la Noire, le tri des déchets dans les préaux de nos écoles, l'évolution politique de la perception du sport et la venue d'Ikea.

Le PDC a pensé Vernier.

Il a également pérennisé nos institutions. Ses contributions dans la refonte complète du règlement du Conseil municipal, les améliorations du statut du personnel, de la réglementation des subventions, etc., le démontrent.

L'une de ses recettes, sa capacité à créer et faire le lien entre des blocs figés par leur dogme, engoncés par leurs vérités.

Une parenthèse s'ouvre tant pour le PDC de Vernier, non réélu, que pour notre commune.

Certes, notre Conseil administratif aura retrouvé un peu de calme. Tant mieux, mais à quel prix ! Nous ne serons jamais de ceux qui pensent que la politique est l'art d'arriver par n'importe quel moyen à une fin dont on ne se vante pas (Jules Romain).

Puisse le Conseil municipal ne pas se murer dans un combat d'idéologie où la tyrannie d'une majorité de gauche, acquise une nouvelle fois contre la volonté populaire (45% des suffrages, mais 51% des sièges !), viendra terrasser la moindre des bonnes idées.

Le PDC est debout et fort. Il a tiré les leçons de son échec. Il continuera d'œuvrer pour les habitants de Vernier, notamment au sein de nombreuses associations, déposera des projets et préparera son retour au Conseil municipal. Il y donnera la publicité qui lui a fait défaut.

Notre prochain rendez-vous : notre super fête du mois de septembre.

Si d'aventure vous ne deviez plus nous lire dans ce journal, la raison en serait simple, il nous serait fait interdiction de continuer à publier des articles.

Yves Magnin
Président du Conseil municipal
Président du groupe PDC Vernier
magnin@etude2rotisserie.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



L'association des intérêts de Vernier-Village (AIVV)

Notre association s'est créée en 1973 à l'instigation de quelques habitants de Vernier qui constataient que le conseil d'Etat déjà à cette époque envisageait des projets en tous genres dans la commune de Vernier sans tenir compte de la réalité à laquelle nous étions déjà confronté. En partant de ce constat, les statuts furent rédigés comme suit :

L'Association a pour but :

- De contribuer au maintien et au développement du caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours ;
- D'y sauvegarder les bases saines du milieu naturel et humain ;
- D'y favoriser l'animation culturelle et sociale ;
- D'obtenir en particulier une implantation judicieuse des voies et des moyens de transports et des installations industrielles et de stockage en vue de garantir la sécurité de la population, l'absence de pollution et un aménagement raisonnable du territoire. Elle agit par tous les moyens utiles. Elle collabore, dans la mesure du possible, avec les associations poursuivant des buts analogues, notamment dans les autres parties la Commune et avec les autorités.

Aujourd'hui plus que jamais, les habitants de Vernier-Village ont de bonnes raisons de ce faire des soucis... Problèmes de trafic de transit toujours plus importants, projet de création de zones industrielles, suppressions de zones de villas, constructions d'immeubles, inefficacité des transports publics, etc.

Si nous voulons maintenir ou au minimum ne pas voir se dégrader la qualité de vie à laquelle nous tenons tous, il est primordial de le faire savoir et de se battre chaque fois que l'occasion se présente. Qu'il s'agisse de pétitions, de remarques ou de recours il faut que notre association se fasse entendre. **C'est pour ces quelques raisons qu'il est très important que vous adhérez à notre association. Le montant de la cotisation annuelle représente l'équivalent du prix de six cafés...**

Le village de Vernier, dont la densité d'habitants ne cesse d'augmenter, doit à tout prix rester agréable. Les stationnements en zones bleues pendant plusieurs jours sont inacceptables ; les stationnements de camionnettes d'entreprises de 17h00 jusqu'au lendemain matin et les fins de semaines sur des places publiques ne sont pas acceptables non plus dès lors que c'est aux entreprises d'assumer le stationnement de ses véhicules d'entreprise ; les amoncellements de déchets au pied des poubelles débordantes ne devraient pas exister, dans le parc Chauvet comme dans les arrêts de bus.

Pour les quatre ans à venir nous espérons que le nouveau Conseil administratif consacrera toute son énergie à veiller à notre bien-être et comprendra que **Vernier n'a pas à accepter tous les projets initiés par le Conseil d'Etat y.c. les projets de constructions d'immeubles au motif qu'il faut des logements à Genève et que les communes de Conches, Vézenaz, etc., ne veulent tout simplement pas d'immeubles**

(seulement des locataires dans des petites villas à 7'000.- / mois, qui roulent dans de grosses voitures équipées pour « grimper le Cervin »). Si cette catégorie de locataires représente le développement économique du Canton... A l'évidence un moratoire sur le développement économique s'impose. Vernier, avec ses 33'424 habitants et son taux de chômage le plus élevé du canton est le parent pauvre du canton. En 2010, voilà comment la commune était perçue : Vernier atteint régulièrement le plus haut taux de chômage enregistré dans les communes: 8,5% en juin dernier, contre 6,3% pour le Canton. 19,75 % du parc immobilier est constitué de logements sociaux, c'est le taux le plus élevé du canton. C'est à Vernier qu'on trouve la plus forte concentration de personnes à l'aide sociale (6,1% des habitants dépendent de l'Hospice général, et 1,4% touche le revenu minimum cantonal d'aide sociale). Toutes les écoles de la commune – sauf une – font partie du Réseau d'éducation prioritaire. (Chiffres extraits « Vernier, portrait chiffré » dans « Le Temps » du 11 octobre 2010 par Sandra Moro). Est-ce que c'est ce modèle de développement que nous voulons ? Avons-nous à Vernier vocation à jouer les Saint-Bernard du canton ? Nous vous laissons, chacune et chacun, le soin de répondre.

Le Comité

AIVV - CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.- / personne / an

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Rencontres Cafés-Croissants

A Châteline-Balexert
Mercredi 22 juin
 de 9h à 10h30
 au Centre de quartier
 de Balexert,
 Avenue de Crozet 31
 1219 Châteline

«Testament, directives anticipées et droit des successions : Seniors, des réponses à vos questions.»
 Avec la participation d'un juriste du Collectif de défense.



Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s de Châteline-Balexert et est organisée par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Châteline-Balexert.

Renseignements: service de l'action sociale et des solidarités, tél. : 022 306 06 70



Activités seniors aux Avanchets

Invitation pour les habitantes et habitants
 en âge AVS des Avanchets

Croisière sur le Rhône avec dégustation de tarte aux pruneaux

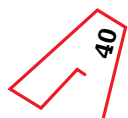
Judi 22 septembre 2011 de 14h à 17h environ

Inscription indispensable dès le 25 mai : Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70

Prix : CHF 10.-/pers. avec le soutien du Contrat de quartier des Avanchets

Lieu de rendez-vous : à 13h30, directement à l'embarcadère

Cette rencontre a été proposée par des participant-e-s aux rencontres «Café-croissants» et préparée avec un groupe d'habitant-e-s des Avanchets, avec le soutien du service de l'action sociale et des solidarités, du CAD (Centre d'animation pour retraités) et de la Maison de quartier des Avanchets.



Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.



À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ-Claude 7,
 le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Judi 26 mai 2011

Judi 16 juin 2011

Judi 30 juin 2011

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
 le jeudi, deux fois par mois.

Dates :

Judi 9 juin 2011

Judi 23 juin 2011

Joyeux dimanches!

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul-e-s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie ?

Le « Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon » organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous, et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale. Nous avons donc le plaisir de vous

inviter à notre prochain repas des « Joyeux dimanches » :

le 19 juin à 12h15

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Attention, il est important de s'inscrire au préalable par téléphone auprès de Monsieur Walter Hattau 022 796 62 79



ou de Monsieur Oronzo Vergari au 022 796 80 07 ou 076 361 80 07.

Ces repas sont organisés avec le soutien de la Ville de Vernier et du Contrat de Quartier d'Aire - Le Lignon.



Nouveau CD du verniolan Hyren

Hyren est un auteur-compositeur-interprète d'origine brésilienne né en 1989 à Genève et vivant au Lignon. Nous avons fait son portrait dans l'Actualités Vernier de juillet 2010 (www.vernier.ch/magazine).

C'est à l'âge de 8 ans qu'Hyren a commencé à se passionner pour la musique en écoutant divers artistes de la scène française et anglophone du début des années 80 à 90, qui influenceront beaucoup son univers musical. A l'âge de 12 ans, Hyren découvre sa première guitare et compose ses premiers textes en français et italien. Avec sa détermination et sa soif d'apprendre, il passera des

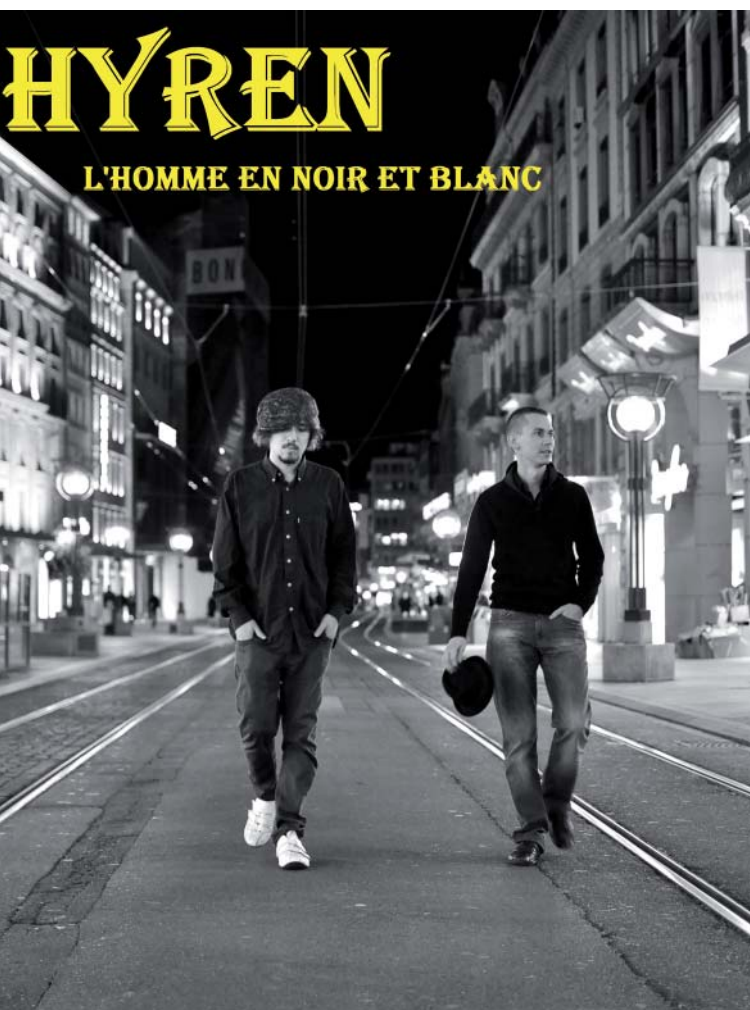
journées entières à gratter ses premiers accords et à écrire ses premiers textes. Puis, beaucoup plus tard, un coup de foudre passionnel pour une jeune musicienne fera changer la vie d'Hyren qui, ce jour-là, décida de transformer son amour musical en métier.

Aujourd'hui, accompagné dans ses recherches artistiques et en live par Florent144, pianiste compositeur originaire du Nord Est de la France, le monde d'Hyren prend un nouveau sens musical traduit par un nouvel album « L'Homme En Noir Et Blanc », aux sonorités subtiles et parfois originales entre acoustique et pop. Florent144 est le compositeur de deux morceaux présentés sur l'album (« Angel » et « Les yeux d'un ange »).

Venez découvrir Hyren et Florent144 en live ces prochains mois :

- 28 mai 18h – Fête des Avanchets, Vernier
- 29 mai 17h – « La ville est à vous », Parc Geisendorf
- 9 juin 19h – « International Evening », Place du Petit-Saconnex
- 18 juin 21h – Fête de la musique, Parc des Bastions
- 19 Juin 17h – Sports pour Tous, Piscine du Lignon, Vernier
- 24 juin 20h – « Acoustic rdv », La Gavotte
- 1^{er} août 18h - 21h – Ecole des Ranches, Vernier-Village, Vernier
- 10 sept. 19h – « La ville est à vous », Charmilles
- 11 sept. 16h – « La ville est à vous », Charmilles

Le nouvel album « L'Homme En Noir Et Blanc » peut être commandé sur www.myspace.com/worldhyren ou encore pepita.fr ou yozik.com



Ateliers de musique et de danse ouverts à tous

L'atelier musical

Nous avons constaté qu'un grand nombre de musiciens demeurent parfois isolés culturellement ou socialement, et par fois même marginalisés. Ce projet vise à rassembler tous les musiciens amateurs notamment des Libellules dans un atelier multiculturel, avec les instrumentistes, chanteurs et chanteuses.

Cet atelier permettra d'améliorer les échanges entre voisins de cultures et générations différentes. Chacun apportera ses connaissances et son bagage de vie qu'il partagera avec les autres. Ce projet a comme but de créer un orchestre avec la participation des musiciens amateurs habitant le quartier des Libellules ; mais nous allons étendre cette invitation à tous les habitants de Vernier.

Les objectifs

Par la pratique de la musique, cet orchestre contribuera à la connaissance et au respect des autres. Les échanges et collaborations auront un grand impact sur la communication entre les voisins, conférant une meilleure qualité de vie dans nos quartiers.

L'idée est de prodiguer de la musique en groupe, sous forme de cours de musique d'ensemble donnés par le directeur de l'atelier. Tous les participants pourront ainsi améliorer leurs connaissances musicales.

Le travail en atelier permettra de former un orchestre qui pourra se produire lors des manifestations de la commune, telles que : Fête des voisins, Fêtes de fin d'année, Fête de la musique, 1^{er} août, etc.

En travaillant régulièrement, on devrait obtenir, dans un registre amateur, une bonne qualité musicale, suffisante pour nous produire en public. Le répertoire sera multiculturel et festif, avec des couleurs tropicales et dansantes.

L'aspect participatif

Nous devons aussi nous assurer la participation de non musiciens. Dans plusieurs domaines, nous aurons besoin de collaborateurs habitants du quartier : informatique, son, éclairage, vidéo, graphisme, photos, promotion, costumes, organisation des concerts, transport et installation du matériel, etc.

La gestion

Ce projet et la gestion de fonds qui lui sont destinés, est géré par l'association VEART, association sans but lucratif, qui a son siège à l'Avenue des Libellules 6 ; avec un comité de direction constitué par : Pablo Aubia, président ; Paula Baldo Genin, secrétaire ; et Manuel Constenla, trésorier.

Le soutien

Les autorités de la Ville de Vernier soutiennent notre association pour la réalisation de ce projet, notamment le service de la culture et son Conseiller administratif ainsi que la commission de la culture.

Grâce à ce soutien des autorités, nous pouvons proposer cet atelier **gratuitement** à tous les habitants des Libellules et de la commune de Vernier.

Le côté pratique

L'atelier a lieu à la **Maison de Quartier des Libellules, ch. de Château Bloch 1**, endroit idéal en tant que nouveau lieu de rencontre culturel et social des activités d'importance pour le quartier. La fréquence de travail est d'une séance de deux heures, une fois par semaine, actuellement les **jeudis de 18h à 20h**. Par cet atelier, nous contribuons à faire vivre la Maison de Quartier en tant que lieu de rencontre social et multiculturel pour les musiciens de notre association ainsi que pour leurs familles et voisins.

Renseignements: tél. 022 796 89 92

Bienvenue chez nous !

Pour me présenter, je te propose une petite devinette. Déjà, pour éviter toute confusion, je n'ai rien à voir avec la chanson de Stephan Eicher.

Premier indice, à Genève, je suis le plus vieux de mon espèce, pour être honnête, j'ai fêté mes 40 bougies l'an passé. Mon signe particulier est de compter parmi mes locataires, des poneys, des chèvres, des lapins,

des tortues. Et ma vocation, c'est d'accueillir des enfants de 6 à 12 ans habitant sur la commune. Si on me cherche, on peut me trouver pris en sandwich entre le Rhône et la cité du Lignon. C'est bon, tu me situes, t'as trouvé la réponse ? Et oui ! Je suis le seul et unique en son genre, **Le Jardin Robinson du Lignon**. « Du Lignon », c'est important car, pour ne rien vous cacher, je ne suis pas si seul que ça.

En effet, il y en a d'autres, des jardins robinson, à Vernier mais aussi à Genève et même à Lausanne et puis partout en Europe. Tout ça pour dire qu'on est plusieurs à partager les mêmes idées mais chacun le fait à sa manière.

L'idée la plus importante qu'on partage tous, c'est celle de l'accueil libre. C'est-à-dire de te donner la possibilité de faire tes propres choix et t'aider à devenir un peu plus autonome en accord avec tes parents bien sûr. Nos différences sont surtout liées à notre situation géographique et la manière dont on est fait. Bref, si toi ou ta famille voulez en savoir plus, vous pouvez visiter mon site internet ou ceux de mes compatriotes ou m'appeler dans mes heures d'ouverture pour d'éventuelles questions.

Ah oui, j'allais oublier. Pour faire partie de ma bande, rien de plus simple. Il te faut 2 photos passeport de ta friousse, 10 francs et un rendez-vous chez moi avec un de tes parents pour rencontrer mon équipe et faire le tour de mes pénates.

Bon, à présent assez de blabla, venons-en à ce qui m'amène réellement dans ce mensuel verniolan. Et là, je m'adresse à tous les habitants de la commune car j'ai l'immense joie de vous convier pour admirer les courbes de mon nouveau lifting réussi. Je m'explique : grâce à la générosité de la commune, ça fait bientôt une année que la partie extérieure de mon terrain est en travaux. Et ceci pour offrir à mes usagers et aux habitants du quartier un lieu plus adapté et bien plus agréable, avec des nouveaux jeux, un amphithéâtre agrémenté d'un château, des tables de pique-nique, du gazon vert, bref un lieu idyllique pour les familles.

Rendez-vous le 8 juin pour l'édition 2011 de la fantastique et originale course de caisses à savon !



Donc, nous vous attendons nombreux le 29 juin pour inaugurer ensemble ma nouvelle tête.

Une autre date à retenir sera **le 8 juin, jour de la fameuse course de caisses à savon**. Dès aujourd'hui, on a besoin de ton aide pour construire le bolide le plus rapide et le plus original pour enfin rafler tous les prix à la maison de quartier d'Aire-le Lignon.

Si les folles poursuites ne sont pas ton truc, tu trouveras ton bonheur en venant chez moi dans mes heures d'ouverture, car le printemps est la saison de l'effervescence chez moi : le jardin potager bourgeoise, les fleurs fleurissent, les œufs de caille « poussinent », les poneys piétinent d'impatience, les lapins se multiplient et notre **biotope** s'épanouit. D'ailleurs, le **15 juin** sera l'occasion pour des spécialistes de l'association La Li-

bellule de nous familiariser avec les nombreuses richesses que recèle ce dernier. De plus, des sorties nature ou montagne te feront voyager, enfin de quoi ravir toutes les envies et les humeurs du jour.

Pour terminer, je te rends attentif à la belle saison qui s'annonce car chez moi ça se traduit par : jouer, découvrir, créer, soigner les animaux, cuisiner, déguster, rire, partager, voyager, s'amuser, monter des spectacles, inviter les parents, se balader à poneys, jardiner, faire du sport, rouler, participer, être et vivre ensemble des moments inoubliables l'espace d'un été.

Donc à très bientôt et j'espère bien te compter parmi ma bande !

Durant les périodes d'école :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h
Les mercredis de 9h à 18h.

Durant les vacances d'été :

Du lundi 4 juillet au vendredi 26 août (sauf fermeture le lundi 1^{er} Août) du lundi au vendredi de 9h à 18h.



Toute l'année:

Possibilité de manger sur place, inscription avant 10h, CHF 5.-
Pour les enfants qui ne participent pas au repas: ouverture à 13h30.

Ces horaires peuvent être exceptionnellement modifiés en fonction du programme.

Nos coordonnées :

Tel : 022/796-70-66
jr.lignon@fase.ch
www.jardinrobinson.ch

Fête de remise des chiens d'assistance au Lignon

Le samedi 18 juin 2011 est organisée à la salle des fêtes du Lignon la 33^{ème} remise de chiens d'assistance.

« **LE COPAIN** », association suisse d'Education de chiens d'assistance pour personnes handicapées au plan moteur et épileptiques, vous invite à assister à cette cérémonie qui se veut émouvante en compagnie des familles d'accueil des chiens remis et de leurs bénéficiaires.

La partie officielle commencera à **14 heures** et sera entrecoupée de démonstrations exécutées par le groupe de gymnastique rythmique de la FSG Aire-le Lignon.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert, de stands qui vous présenteront diverses activités de la région. Nous vous proposerons également des **animations** pour enfants telles que tours à poney, tours en charrette tirée par des chiens (malamutes) et **démonstrations** de dog-dancing. Carine Racine dédicacera sa dernière BD, **Wolfo 2**.

Le groupe de Genève de l'association « **LE COPAIN** » vous attend nombreux pour partager ensemble cette belle après-midi !



Nouvelle association de jeunes aux Avanchets

Les Avanchets ont célébré récemment la relance des activités de boxe thaï à la salle de gym de l'école d'Avanchets-Salève qui sera dorénavant autogérée par une association de jeunes récemment mise sur pied, Play With Fairplay (PWF).

Il y a quelques années, suite à des difficultés, les entraînements de boxe aux Avanchets ont cessé. Un groupe de jeunes motivés a entrepris alors des démarches pour demander la réouverture de ce local pour y pratiquer leur sport en s'engageant à prendre en charge l'organisation et l'encadrement pour garantir le respect des règles. L'équipe de jeunes a multiplié les rencontres avec le Maire de Vernier, Thierry Apothéloz, et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la FASE qui leur ont assuré leur soutien. Pour faciliter cette initiative, une association, Play With Fairplay, a été créée en novembre dernier.

«Le but de notre association», expliquent les jeunes de PWF, «était d'abord la réouverture de la salle de sport mais au fur et à mesure de notre implication, nous avons étendu nos objectifs. Nous



Les jeunes de l'association Play with Fairplay avec des représentants des institutions les soutenant (Ville de Vernier, FASE, Canton).

souhaitons promouvoir l'intégration par le sport, combattre toutes les formes de discrimination et d'exclusion, encourager la découverte de sports peu connus et organiser des rencontres sportives intergénérationnelles aux Avanchets pour commencer.»

Le logo de l'association résume ces intentions car il a les couleurs du logo reconnu «Le respect ça change la vie» et les gants de boxe noirs et blancs sont placés devant un ballon de basket pour illustrer la volonté de s'ouvrir progressivement à d'autres sports.

Grâce à leur travail sérieux, les six jeunes de l'association ont obtenu la réouverture de la salle qui sera en autogestion. Pour garantir un bon fonctionnement, tous les participants doivent signer un règlement de bonne conduite. Les entraînements de boxe thaï ont lieu pour l'instant deux fois par semaine (6 heures en tout),

pour filles et garçons entre 18 et 25 ans principalement (entraînements séparés ou mixtes).

L'association bénéficie aussi du soutien du club Chiangmai Muay-Thai qui leur fournit un entraîneur, va les épauler pour l'organisation de galas et pour obtenir du bon matériel directement de Thaïlande (gants de boxe, protège-tibias, etc.).

Play With Fairplay a obtenu une première aide ponctuelle de la Ville de Vernier mais ils vont également s'activer pour obtenir d'autres fonds, outre les cotisations, notamment en tenant des stands de vente de nourriture au festival Vernier-Sur-Rock.

Djamel Tazamoucht, TSHM FASE, se félicite de cette inauguration qui marque le début d'une belle entreprise sportive et sociale aux Avanchets après une année de préparation des jeunes.



Entrée de la «Boîte à Rythme» - anciennement local Carqueron - le soir de l'inauguration en avril.

La Boîte à Rythme aux Avanchets

Le soir du lancement de l'association «Play with Fairplay» et de leurs activités sportives et sociales, un autre lieu a célébré officiellement ses débuts : la BAR, soit la Boîte à Rythmes.

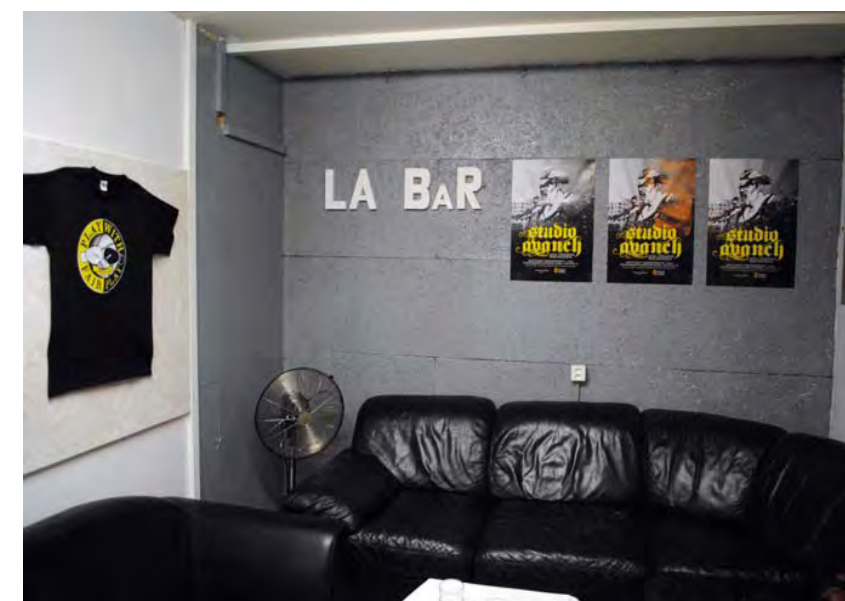
La Boîte à Rythmes, local anciennement connu sous le nom de «Local Carqueron» (nom de la rue où il se situe) est un espace géré par les travailleurs sociaux hors murs des Avanchets (FASe), dédié plus particulièrement aux jeunes de 12 à 25 ans.

Rythmée par l'école, le travail, les amis, la famille ou encore les loisirs, la vie est un combat parfois difficile. Les TSHM sont présents pour accompagner et soutenir les jeunes.

Au rythme des jeunes, au rythme de la vie, au rythme des projets, La BaR est un endroit où les ambitions et les idées peuvent s'exprimer et se développer.

Les activités suivantes sont proposées : cyber espace, atelier RAP & R'N'B (voir Actualités Vernier avril 2010), projection de vidéos thématiques, espace de jeux et de parole. D'autres projets sont en cours : un espace d'écriture pour la production musicale, un bar sans alcool autogéré, une fresque extérieure, etc.

Pour plus d'info, contactez les TSHM Lise Wenger et Djamel Tazamoucht au 079 418 22 12



Un Samaritain à l'honneur

L'AGSS, Association Genevoise des Sections de Samaritains qui regroupe les 12 sections locales de notre canton, vient de décerner la distinction Christophe Gremion à M. Bruno Parent, président de la section locale des samaritains de Vernier.



Cette distinction est décernée par un jury composé de cadres de notre mouvement à partir de l'étude d'un dossier.

Elle est attribuée en reconnaissance de qualités humaines, de compétences personnelles et professionnelles, d'un soutien et d'une créativité mis à disposition du mouvement samaritain.

Bruno est devenu secouriste en 1983 auprès de la Croix-Rouge Française et, quand il s'est installé sur le canton en 2000, a rejoint notre section en 2001.

Très investi dans le développement de notre section mais aussi de tout le mouvement samaritain, il a reçu cette marque de reconnaissance durant l'assemblée des délégués qui c'est tenue le 25 mars.

Notre section est fière de l'avoir dans son équipe, car son dynamisme, sa conviction et son engagement ont



Bruno Parent lors de la remise de la distinction.

permis de développer nos activités sur la commune.

Frédéric Chevalier,
Vice-Président de la section
des samaritains de Vernier

Les membres de l'Expérience exposent leurs créations

L'association L'Expérience basée au Lignon (Ch. de Château-Bloch 19) a été créée en 1999. Elle est autogérée par ses membres actifs constitués de souffrants psychiques, de personnes sans activités et d'amis.

Grâce à sa dynamique basée sur la collectivité, l'entraide et l'activité, l'association L'Expérience permet de développer des compétences et de retrouver de l'estime et de la confiance en soi. Elle favorise ainsi l'épanouissement, l'émancipation et l'autonomie de la personne. L'Expérience veut favoriser l'expression, la créativité et

la culture des souffrants psychiques et des personnes en rupture sociale.

Dans le cadre de leurs ateliers de création, les membres ont réalisé des vitraux, photos, céramiques, dessins, peintures qui seront exposés:

**Du samedi 11 au samedi 18 juin
(fermé le dimanche 12)
de 14h à 18h**

à la Maison de Quartier des Libellules
Chemin de Château-Bloch 1
Tél. 022 796 12 64
Bus 27 et 51, arrêt SIG Lignon)

**Le vernissage aura lieu le
vendredi 10 juin à 18h**

Certaines œuvres seront proposées à la vente. Exposition gratuite et ouverte à toutes et tous.

L'association recherche des membres (cotisation annuelle : CHF 20.-), n'hésitez pas à les contacter pour en discuter et demander davantage d'informations au 022 797 31 67 (lundi et vendredi entre 14h et 17h30 et mercredi entre 14h et 17h).

Nouvel immeuble à Châtelaine

Par une magnifique soirée du printemps, le 11 avril 2011, la Fondation HBM Emile Dupont a eu le plaisir d'inaugurer, en présence des locataires et des autorités communales et cantonales, l'immeuble 13 et 13A av. Edmond Vaucher. Dix-neuf logements, habitations bon marché, ont été mis à disposition pour des locataires à revenus modestes. Bien des Verniolans habitent dans ces nouveaux logements. Ce quartier va encore s'agrandir puisque la Fondation Emile Dupont construira encore 36 logements supplémentaires, prochainement. Le Président de la Fondation, René Schneckenburger (au centre sur la photo), Thierry Apothéoz, Maire de Vernier (à gauche) puis le Président du Conseil d'Etat, Mark Muller (à droite) ont tous les trois insisté lors de leurs discours, sur la collaboration de toutes les instances, pour avancer plus vite dans des futures constructions. C'est d'ailleurs le cas entre la Ville de Vernier et la Fondation Emile Dupont où règne un excellent climat de confiance. Cette manifestation s'est terminée avec un buffet offert aux locataires et invités, ce qui

a permis de nouer de nouveaux contacts surtout entre les locataires et les autorités, ainsi que les membres de la Fondation. Place dorénavant à une bonne ambiance entre les habitants dans ces magnifiques logements.

Ernest Greiner



Avanchet Fête la Musique

**Samedi 18 juin 2011
dès 11h**

devant le centre commercial

Concerts:

Les Joyeux Retraités
Les Cors de l'Aire
Groupe Slembra



A la MACAV

du 6 au 25 juin 2011

**Odette Mumenthaler
Clara Ziegenhagen**

«Autour de la terre»
Céramique

Rue du Village 52
1214 Vernier
Ouverture du lundi au samedi
de 14h30 à 17h30

Renseignements:
079 401 01 90

38^{ème} Championnat de natation synchronisée au Lignon

Les Dauphins Synchro Vernier organisent

les 3, 4 et 5 juin

le 38^{ème} Championnat Suisse des Espoirs de natation synchronisée à la Piscine du Lignon à Vernier. Venez nombreux soutenir et applaudir les prouesses aquatiques de toutes les sirènes de Suisse, âgées entre 8 et 18 ans. Vous découvrirez la plus grande compétition nationale regroupant plus de 200 nageuses synchronisées !

Le programme détaillé du week-end sera communiqué prochainement sur <http://www.dauphins-vernier.ch>.

En cas de mauvais temps, la piscine intérieure au Lignon sera fermée du 1^{er} au 5 juin en raison de cette manifestation.



Venez encourager les jeunes sportives et découvrir cette activité à la piscine du Lignon du 3 au 5 juin prochains.

Renseignements : Piscine du Lignon, tél. 022 306 07 70.

Marche conviviale autour du lignon

Invitation à tou-t-e-s les habitant-e-s de la Ville de Vernier pour une promenade de découverte le long des rives du Rhône et dans les bois. Une occasion de découvrir ensemble la nature. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

DIMANCHE 29 MAI 2011
dès 9h



- Rendez-vous devant le temple protestant sur le mail du Lignon à la table d'accueil (plan du parcours, boissons).
- Départs à votre convenance entre 9h et 11h.
- Parcours balisé d'environ 10 km (jusqu'aux Evaux)
- Au retour, boissons et petits en-cas offerts aux promeneuses et promeneurs (jusqu'à 14h).

Renseignements: service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70



© Meinrad Schade

Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but commercial.

À vendre

- Buffet en bois massif (merisier), 220cm long., 100cm ht., et 49cm prof., avec un miroir de 105cm par 200cm. + avec une table à salle à manger (chêne, 170cmX 120cm) avec 6 chaises en cuir. Cédés CHF 800.-
- Hotte d'aspiration MIELE DA 429-4 en acier inox 230v, circuit fermé, 3 lampes halogènes, évacuation de 640 m3/h utilisée seulement 12 mois. Prix original CHF 1942.- et cédé CHF 900.-
- Lavabo Zero Quadro 50cm x 50cm, en blanc céramique utilisé seulement 12 mois, acheté chez Sanitas Troesh. Prix original CHF 476.- et cédé CHF 200.-

Tél: 079 718 62 58



A l'affiche du «P'tit Music Hohl» en juin et juillet

3 et 11 juin

Emilie-Juliette Peyrot &
Dominique Poupaert



Pour le plaisir, un petit tour dans la chanson française en duo ! De Piaf à Johnny, en passant par Sardou, ou encore Bruel...

L'occasion de se souvenir des classiques de la chanson française.

4 et 10 juin

Wind of change

Le groupe rock «Wind of Change» est né en 2005. Leur musique vous offre une bouffée d'air frais. Auteurs, compositeurs, ils interprètent leur répertoire en anglais. Alex, Arthur, David, Yannick et Romain, six rockers suisses qui ont à leurs actifs quatre saisons de concerts, de festivals, de télévisions et de radios.

Albums distribués par Disques Offices : 2007 « Escape » - 2010 « Lift Off », masterisé à New York par Ryan Smith chez Sterling Sound

Vidéo : www.youtube.com/windofchangenet

du 16 juin au 9 juillet

«Revu» :
«Interdit aux moins de 18 ans»

Après tant de revues et autres spectacles, où tous les artistes et causeurs bélants (contrepiétrie) ont évité ce sujet, dont on ne parle pas mais auquel on pense toujours, il fallait bien que certains se sacrifient pour évoquer enfin le dessus des genoux.

Sketchs bien léchés, chansons grivoises, situations «hard U !» bref, un véritable fesse tival d'humour pour tous poils.

PS. Attention spectacle ouvert plutôt aux gorges déployées qu'aux culs cousus...



Le groupe Wind of Change (www.woc-rock.com).



54, Avenue Louis-Casaï - 1216 Cointrin
Réservations 022 798 8 798
www.musicohhl.ch

Horaire des spectacles en juin et juillet :

dès 18h00 apéritif
19h00 repas
21h30 spectacle



Jardins ouverts : une visite à Vernier pour financer le CSP

Pour assurer son existence, le Centre social protestant (CSP) est constamment à l'affût de modes de recherche de fonds originaux, respectueux de sa charte et de ses principes fondamentaux. Ces ressources sont indispensables à l'accomplissement de ses activités sociales. Elles sont l'expression concrète de l'attachement et du soutien de la population genevoise à son travail.

Une nouvelle formule a vu le jour en 2009 : l'organisation de visites payantes de jardins privés, au bénéfice du CSP. Cette année, deuxième édition, un jardin peut être visité à Vernier.



**Samedi 28 mai
entre 10h et 16h**

Visite guidée toutes les heures

**Christina Meissner
Ch. des Vidollets 55**

1214 Vernier
Bus : 28, arrêt « Bouleaux » ou « Bois Chébé », parking le long de la propriété

Ce jardin de villa aménagé dans les années 60, a évolué avec son temps. Sans changements destructeurs, avec observation et compétence, la jardinière du lieu a laissé la nature « reprendre ses droits ». Des espèces indigènes, un

champ fleuri plutôt qu'un espace de gazon, quelques tas de pierres ou de bois : tout parle en faveur de l'animal et du végétal. En ce jardin naturaliste, répertorié par la Charte des Jardins, le hérisson est roi : la propriétaire y a créé un refuge pour ces animaux lorsqu'ils sont en détresse !

Programme complet : www.jardinsouverts.ch

Info sur la Charte des Jardins (et formulaire d'inscription) : www.vernier.ch/chartedesjardins



**BénéVernier célèbre ses 5 ans d'activité et vous convie
pour une conférence-débat:**

Le bénévolat, c'est quoi

Mardi 14 juin 2011 à 20h

avec Madame Lola Sasson, Présidente du Centre Genevois du Volontariat

Entrée libre et verrée offerte

Aula de l'Ecole des Ranches, rue du Village 6 - 1214 Vernier
Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Ecole

Parking à disposition

Renseignements: service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70



sass@vernier.ch



Recevez toutes les informations communales par email !

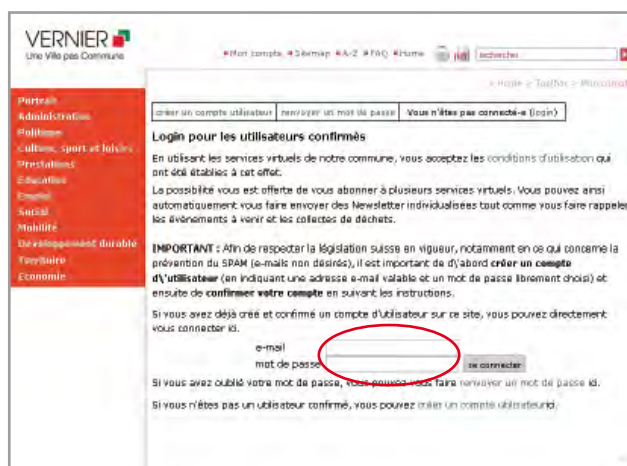
Le saviez-vous ? Le site www.vernier.ch permet aux utilisateurs de créer un compte en quelques clics et de recevoir ainsi chaque semaine le résumé des activités et des événements.

Voici comment procéder :

1. Sur la page d'accueil, cliquez à droite du logo «Ville de Vernier» sur «Mon compte».



2. Insérez votre email et un mot de passe que vous choisissez.



3. Choisissez à quel type d'information vous souhaitez vous abonner: seulement «Actualités communales» ou «Collecte des déchets» ou tous... à vous de choisir ! Vous pourrez modifier ces choix ultérieurement à votre convenance.



4. Vous recevrez des emails de «Ville de Vernier», par exemple tous les vendredis en ce qui concerne les manifestations des dix prochains jours et les actualités récentes.



Renseignements: service de l'information et de la communication, tél. 022 306 06 20 communication@vernier.ch

Agenda communal

Mai

Jeudi 26 mai – Assemblée constitutive du Contrat de quartier de Vernier-Village à 19h à l'aula de l'école des Ranches.

Jeudi 26 mai – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Samedi 28 mai – Visite guidée du Bois de la Grille à 9h30, départ devant la Mairie de Vernier.

Samedi 28 mai – Tournoi international vétérans de basket dès 9h au centre sportif du Bois-des-Frères.

Samedi 28 mai – Fête du Quartier de Châtelaine-Balexert de 13h30 à 22h.

Samedi 28 mai – Soirée annuelle «Les folles années de l'Avenir de Châtelaine» dès 19h à la Salle des Fêtes du Lignon.

Dimanche 29 mai – Marche conviviale autour du Lignon, départ dès 9h du mail du Lignon.

Dimanche 29 mai – Concert au Lignon à 18h.

Juin

Mercredi 1^{er} juin – Collecte de sang par les Samaritains de Vernier de 16h à 19h30 à l'école de Vernier-Place.

Du 3 au 5 juin – 38^{ème} Championnat de natation synchronisée à la piscine du Lignon.

Samedi 4 juin – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h à la Mairie.

Samedi 4 juin – Journée «portes ouvertes» des scouts au Plateau des Pins.

Du 6 au 25 juin – Exposition de céramique à la MACAV à Vernier-Village.

Lundi 6 juin – Conseil municipal à 17h30 à la Mairie.

Mercredi 8 juin – Course de caisses à savon au Jardin Robinson du Lignon.

Jeudi 9 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Du 9 au 12 juin – Exposition de tableaux «45 mairies» à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier-Village.

Du 11 au 18 juin – Exposition de l'Expérience à la Maison de Quartier des Libellules.

Samedi 11 et dimanche 12 juin – «Décalé en mai» sur l'esplanade du Lignon.

Mardi 14 juin – Conférence-débat sur le bénévolat à 20h l'aula de l'école des Ranches.

Jeudi 16 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Samedi 18 juin – Fête de la musique dès 11h devant le centre commercial des Avanchets.

Samedi 18 juin – Remise de chiens d'assistance à 14h à la salle des fêtes du Lignon.

Samedi 18 et dimanche 19 juin – «Sports Pour Tous» et «Fête de la Musique» à la piscine du Lignon.

Dimanche 19 juin – «Joyeux dimanche» dès 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 22 juin – Cafés-Croissants à 9h au Centre de quartier de Balexert.

Jeudi 23 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Samedi 26 juin – Brunch dès 9h30 au Jardin Robinson de Balexert.

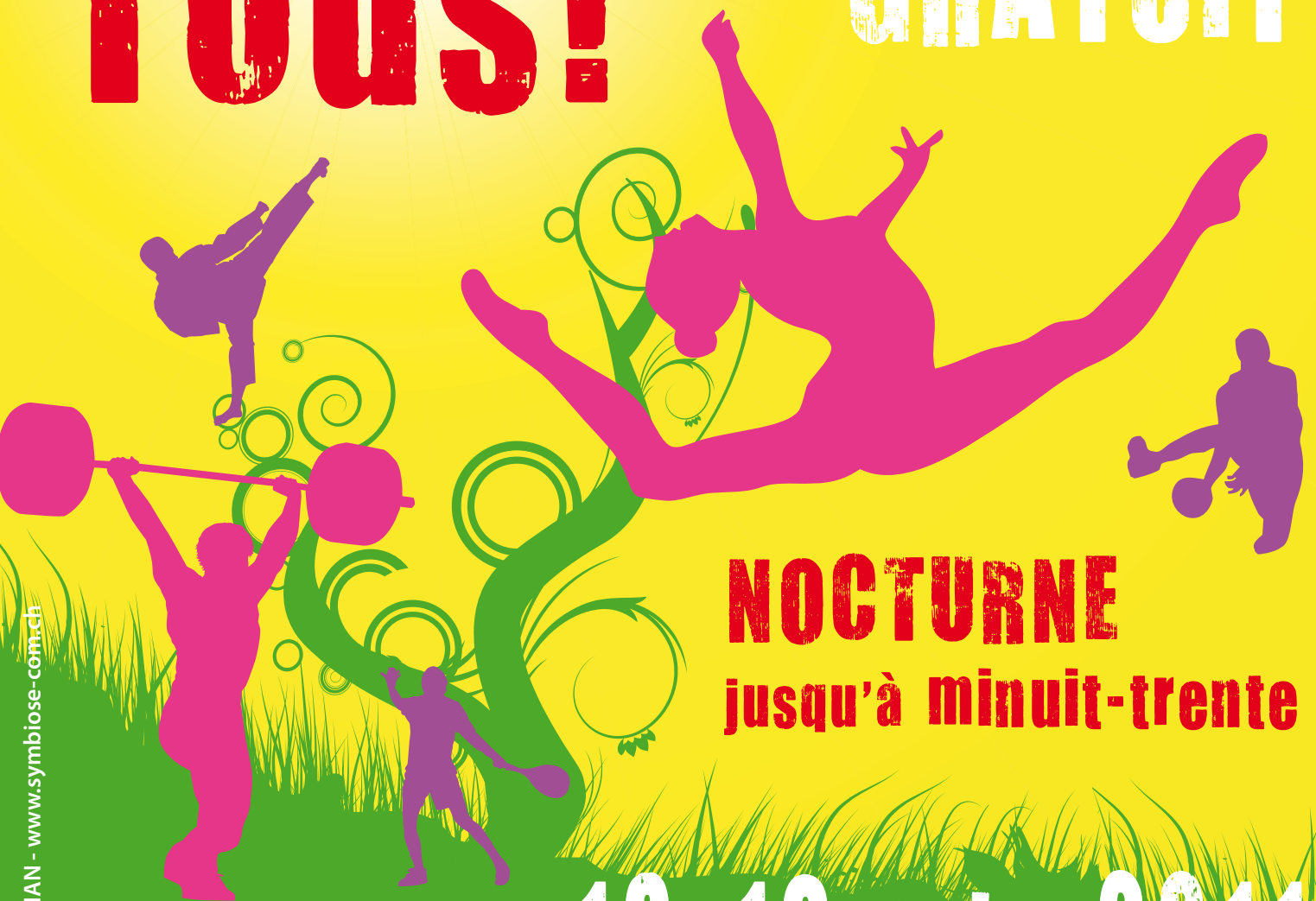
Mercredi 29 juin – Fête au Jardin Robinson du Lignon.

Jeudi 30 juin – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.



Sports pour Tous!

Piscine
du Lignon
GRATUIT



NOCTURNE
jusqu'à minuit-trente !

Week-end du **18-19 juin 2011**
avec animations musicales

Graphisme: Vinh PHAN - www.symbiose-com.ch

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service des sports

T. 022 306 07 70
sports@vernier.ch
www.vernier.ch